

MONTPELLIER

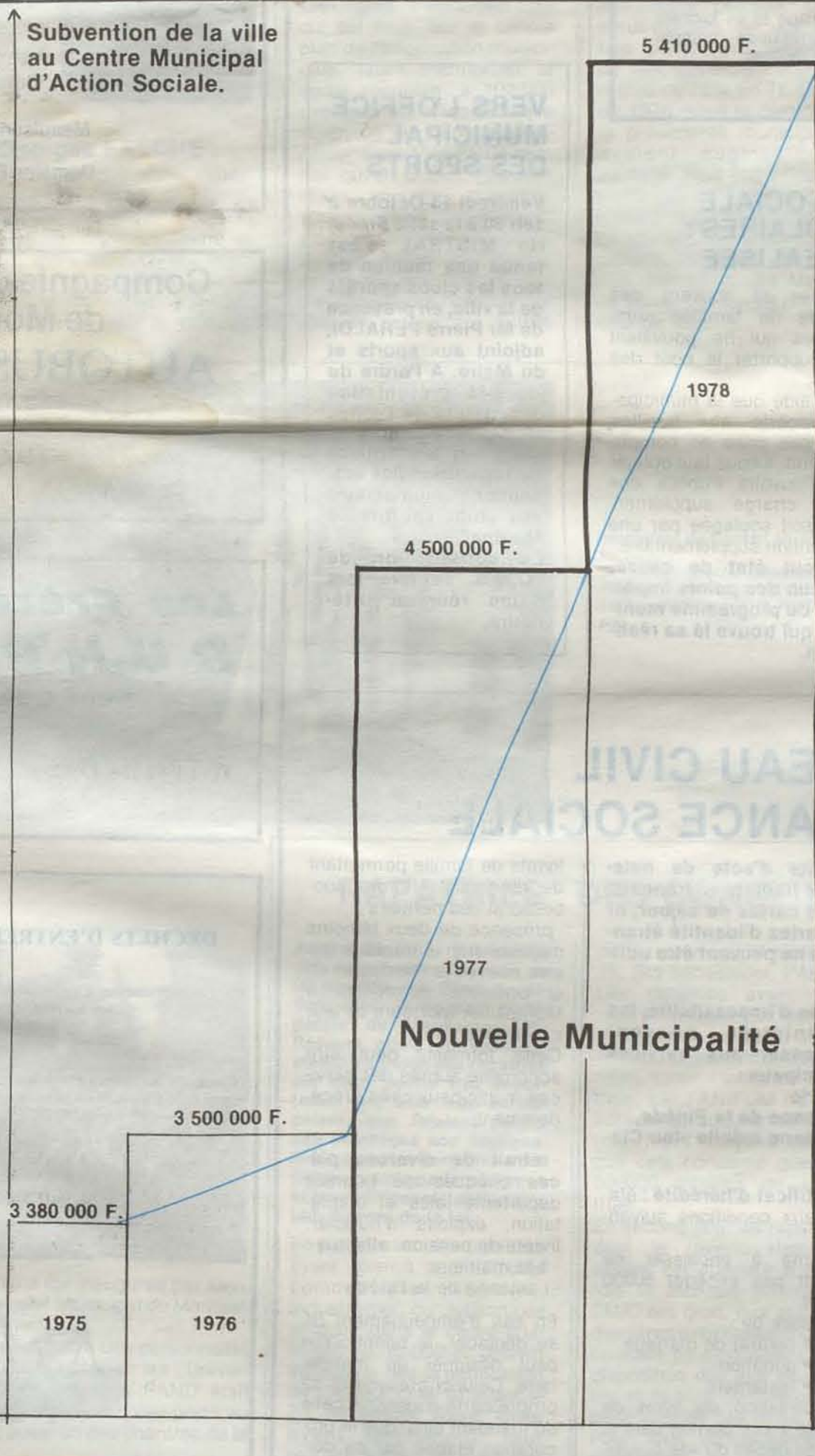
VOTRE VILLE

N° 7 - OCTOBRE 78

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

PROGRESSION SPECTACULAIRE DE L'ACTION SOCIALE GRACE A LA MUNICIPALITE

Subvention de la ville
au Centre Municipal
d'Action Sociale.



Votre mairie

LE CONSEIL MUNICIPAL SOUTIENT LES TRAVAILLEURS

Les fermetures d'entreprises se multiplient à MONTPELLIER. Après ALLARD, FAGES, GRASSET-MASSON, CARILLO, c'est l'entreprise du bâtiment CIB (250 travailleurs) qui est menacée de fermeture. Après maintes délégations des travailleurs en lutte, le pouvoir ne veut rien faire.

s'est occupé d'aider ces travailleurs. Pour sa part, le B.A.S. a donné de nombreux colis. Le C.M. est aussi intervenu pour que des saisies ou expulsions n'aient pas lieu contre ces travailleurs qui n'ont pas touché leur salaire de septembre. Le C.M. vous appelle à soutenir leur lutte.

Le C.M. de MONTPELLIER

R. GENYES

ETAT CIVIL

On délivre des actes de mariage, des actes de décès, des actes de naissance. Sur présentation d'une pièce d'identité sauf pour les actes de décès qui peuvent être délivrés à toute personne.

Ces actes peuvent être demandés par correspondance en n'oubliant pas de préciser les dates de la naissance ou de décès, ou de mariage et en joignant une enveloppe timbrée pour la réponse.

LA TARIFICATION SOCIALE DES CANTINES SCOLAIRES : UNE PROMESSE REALISEE

Le service des restaurants scolaires a institué une tarification sociale : celle-ci consiste à adapter les prix des repas des cantines scolaires que paient les familles aux ressources des parents. Il n'est pas seulement question de connaître les ressources mais encore les charges réelles de la famille pour soulager les difficultés des plus défavorisés.

Cette tarification sociale touche à l'heure actuelle 500 familles montpelliéraines environ. Elle a amené de nouveaux enfants aux

cantines et souvent des enfants de familles nombreuses qui ne pouvaient pas supporter le coût des repas. Cette aide que la municipalité apporte aux familles n'est pas prise en compte par l'état. Il nous faut obtenir des Pouvoirs Publics que cette charge supplémentaire soit soulagée par une subvention supplémentaire.

En tout état de cause, c'est un des points importants du programme municipal qui trouve là sa réalisation.

200 MILLIONS POUR LA CUISINE CENTRALE

L'avant projet de la cuisine centrale va aboutir : une construction moderne, pouvant préparer 10000 à 12000 repas par jour, sera réalisée en 79-80 par votre municipalité.

Ce projet est rendu nécessaire à la suite d'une forte augmentation du nombre des enfants fréquentant les cantines scolaires.

Les techniques les plus modernes de traitement, de transport des repas (chaîne froide) seront mises en oeuvre.

C'est ainsi un grand service social qui se développe dans l'intérêt des enfants et des familles montpelliéraines.

VERS L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Vendredi 13 Octobre à 18h 30 à la salle Frédéric MISTRAL s'est tenue une réunion de tous les clubs sportifs de la ville, en présence de Mr Pierre PERALDI, adjoint aux sports et du Maire. A l'ordre du jour : la présentation des statuts de l'Office Municipal des sports. Avis sur les critères de répartition des subventions municipales aux clubs sportifs de Montpellier.

La constitution de l'O.M.S. se fera lors d'une réunion ultérieure.



TRAVAUX PUBLICS

Terrassements, viabilité, revêtement de chaussées, adduction d'eau, E.D.F., G.D.F.

ASSAINISSEMENTS

SABLIERS DE GIGNAC CARRIERES DE GARASTRE

Installation mécanique moderne, chargement automatique rapide.

TREMIES SUR ROUTE

45, ROUTE DE LA POMPIGNANE
B.P.35, 34170 CASTELNAU - LE - NEZ

Les MENUISERIES du MIDI



Menuiserie Traditionnelle
Agencement de Magasins
Cuisines Personnalisées

Menuiserie — Cintree
— Chauffage intégré
— Industrielle
Domaine Pascalet - Z.I. 34000 Montpellier
Tél : (67) 92-38-49

Compagnie des Transports de Montpellier AUTOBUS URBAINS

Rue de l'Industrie
tél : (67) 92-00-91
MONTPELLIER

Les Frères RUNEL

une Cuisine de Tradition
Salles et Salons climatisés

Tél : (67) 58.43.82

27, Rue Maguelone
MONTPELLIER

DECHETS D'ENTREPRISE ET INDUSTRIELS

Vos problèmes d'enlèvement de déchets trouvent leurs solutions chez un professionnel efficace et qualifié

Conteneurs multiples en location
Contenance 5 m³ et 10 m³ permettent l'évacuation de gravats et matériaux lourds
Contenance 8 m³ et 20 m³ permettent l'évacuation de déchets volumineux

S.P.N. NICOLLIN • Z.I. Le Portaly
Tél : 92.64.60 - 92.68.78 - Montpellier



Le billet du maire

MISE AU POINT DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL (à propos des attaques de l'ancien maire)



Question :

Monsieur le Maire, au cours de ces derniers mois, vous avez été à diverses reprises, vous et votre Conseil Municipal, attaqués, voir agressés, par l'ancien maire. D'aucun pense que vous n'avez pas assez répondu. Pourquoi ?

Georges FRECHE :

Je pense que dans l'intervalle de deux élections, l'action d'une mairie doit se dérouler dans un calme et un ordre sereins, les électeurs étant appelés à juger au terme d'un mandat, comme le veut le principe

démocratique. C'est pourquoi, pendant longtemps, j'ai préféré ignorer les attaques de circonstances. Je pense qu'il est nécessaire aujourd'hui de faire une mise au point sur un certain nombre de problèmes. Mais qu'on ne s'attende pas à ce que je poursuive une polémique inutile !!!

Q. Vous venez effectivement d'être attaqué dans Midi Libre (daté du 2/10) sous le titre « Impressions de rentrée ». On vous accuse en premier lieu de ne pas informer les montpelliérains de votre action ou de vos décisions municipales.

Georges FRECHE : Ce qui est faux. Sur le simple plan de l'information municipale, faut-il mentionner la sortie régulière, à 100 000 exemplaires dans chaque foyer, de ce journal « Montpellier votre Ville » ? Ce journal, ouvert à tous, (tribunes libres, voix des quartiers, courrier des lecteurs) est de plus gratuit pour les contribuables, grâce à la participation des annonceurs. J'ai par ailleurs répondu par voie de presse aux autres

attaques. Chaque numéro de ce Bulletin Municipal présente un dossier :

Les transports en commun (carte de transports des salariés la moins chère de toute la France, carte du 3ème âge, la création d'une société d'Economie Mixte) et leur amélioration, étaient l'une des promesses fondamentales de notre programme : certains points sont déjà réalisés, d'autres le seront très prochainement.

Le Budget : nous présentons dans ce « numéro 7 » du B.M. les comptes de la ville. Aucune faillite prochaine, n'est prévisible : les montpelliérains peuvent juger d'eux-mêmes. Ici, les chiffres parlent : les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 22% en 77. Celles de 1976, sous la gestion de la précédente municipalité, avaient augmenté de 24,44%. Peut être effectivement, que cette lecture éviterait à notre concitoyen de commettre certaines imprécisions. La Mairie est devenue désormais une Maison de Verre. Les temps ont bien changé !!!

Monsieur l'ancien Maire est donc toujours aussi mal informé, c'est regrettable !!!

Comme je l'ai dit maintes fois, nous espérons, le Conseil Municipal et soi-même, que ce genre de polémique cesse.

Nous faisons du travail. Chacun peut le constater : comme en témoigne en premier lieu ce bulletin mensuel, simple reflet de notre action continue.

L'emploi : la partie la plus consternante des impressions de l'ancien maire concerne l'emploi. Membre d'un gouvernement présidé par M. Barre qui érige l'extension du chômage en système de gouvernement, faut-il rappeler à l'ancien maire qu'il est solidaire de cette politique qui frappe massivement les jeunes et les femmes à Montpellier ? Connaît-il la fable de la « Paille et de la Poutre » ? En matière d'emplois, le gouvernement dont il fait partie et qui est en train de mettre le Languedoc Roussillon à genoux, n'a de leçon à donner à personne.

Et pour d'autres problèmes : les travaux des gares, l'assainissement, le service des Eaux, les concessions aux privés...

Monsieur l'ancien Maire est donc toujours aussi mal informé, c'est regrettable !!!

Comme je l'ai dit maintes fois, nous espérons, le Conseil Municipal et soi-même, que ce genre de polémique cesse.

Nous faisons du travail. Chacun peut le constater : comme en témoigne en premier lieu ce bulletin mensuel, simple reflet de notre action continue.

Georges FRECHE
Maire de Montpellier
Conseiller Régional



Délégation du Conseil Municipal aux obsèques du Pape Jean Paul Ter.

De droite à gauche : Monsieur le Général CADES, Mr LAMBERT, Préfet de Région, M. Georges FRECHE, Maire, Messieurs CLAUDE et OBERTI, Conseillers municipaux, M. PERALDI, Adjoint, M. REBOAH, Conseiller Municipal.

BUREAU CIVIL PREVOYANCE SOCIALE

Pour toute démarche en Mairie, se munir de la carte nationale d'identité, de la lettre administrative ou de la convocation motivant la démarche.

Les fiches familiales et individuelles d'état civil sont établies en priorité par :

- les administrations,
- les services publics,
- les caisses ou organismes contrôlés par l'Etat qui sollicitent les dites fiches

Les pièces nécessaires à l'Etablissement de ces fiches sont :

- livret de famille,
- extraits d'acte de naissance ou de mariage
- carte nationale d'identité française (en cours de validité)

Pour les personnes de nationalité étrangère :
- livret de famille ou

extraits d'acte de naissance traduits en français. Ni les cartes de séjour, ni les cartes d'identité étrangères ne peuvent être utilisées.

En cas d'impossibilité, les administrés peuvent s'adresser aux services municipaux :

- Mairie
- Antenne de la Pinède,
- Antenne mobile «Iou Clapas»

- Certificat d'hérédité : établis aux conditions suivantes :

- somme à encaisser ne devant pas excéder 5.000 francs
- absence de :

- contrat de mariage
- donation
- testament

- présentation du livret de famille à jour portant date et lieu de décès du «de cujus», et si nécessaire : le ou les

livrets de famille permettant de déterminer l'ordre successoral des héritiers :

- présence de deux témoins majeurs non parents entre eux, ni avec le «de cujus» et, si possible domiciliés à Montpellier (porteurs de leur carte d'identité).

Cette formalité peut être accomplie auprès des services municipaux cités précédemment.

- retrait de diverses pièces : chèques de bourses départementales et d'adaptation, exploits d'huissier, livrets de pension, effectué :
- à la mairie,
- l'antenne de la Pinède

En cas d'empêchement de se déplacer, le bénéficiaire peut désigner un mandataire. Celui-ci présentera sa propre carte d'identité, celle du mandant ainsi que la procuration établie par ce dernier.

SOPRA
2, rue du Cheval Blanc
39, Grand'Rue
MONTPELLIER
Tél : 66.03.33

REALISE LES RESIDENCES :
VOIE ROMAINE
RUE DE LA VOIE DOMITIE
DU 3 PIECES AU 5 PIECES
Témoins ouverts de 14 h à 19 h

LES PINS
AVENUE DE MAURIN
DU 3 PIECES AU 5 PIECES
Témoins ouverts de 14 h à 19 h

Vente directe par promoteur

S. A. Ed. TAXY
Caoutchouc Manufacturé
Robinetterie-Caves et Eau
Vêtements-Protection-Bottes-Gants

206, avenue de Lodève
34000 MONTPELLIER
Tél. 75.25.85 - 75.49.66
Télex 480 348

55, avenue Louis Breguet
31000 TOULOUSE
Tél. 80.43.80

PLAZOL ET JAMME
Parcs et Jardins

Motobineuses STAFOR
Motoculteurs MITSUBISHI
Tondeuses à gazon WOLF
Tronçonneuses STIHL
OLEOMAC
Microtracteurs Tondeuses
MASSEY-FERGUSON
11, rue Maguelone, Montpellier
tél : 58-38-50

Service après-vente assuré
dans nos ateliers

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE PEINTURE
RAVALEMENT
VITRERIE

A. ESTEPA
« Les Grillons »
No 15
Route de Lavérune
Saint-Jean-de-Védas
Tél : 27.55.21

LAMOUR
jean-philippe
PÉPINIÈRES D'ORNEMENT
CRÉATION DE PARCS
ET JARDINS

4 km, route d'Arles,
30320 Caissargues
Tél : (66) 84-23-35

EJE
58.63.20

Entreprise Jean Estupina
ROUTES - ASSAINISSEMENT -
TERRASSEMENT - V.R.D.

Direction Générale :
Les Hauts de Mireval
34040 MIREVAL

Agence pour Montpellier
Rue du Moulin des 7 Cars
Les Tours de St Roch 71 469
34000 MONTPELLIER

Tél. : 58.63.20

Société Occitane de Carrelages

25, rue Henri-René
34 Montpellier
Tél : (67) 92-94-58

LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(Rapport «in extenso» au Conseil Municipal du 22/9/78)

Le budget supplémentaire reprend les opérations de «reports», et les résultats (Excédents de recettes et excédents de dépenses) que fait apparaître le compte administratif que nous venons de voter. Ce budget comprend également des opérations nouvelles qui n'avaient pas été prévues au Budget primitif.

La reprise des reports, permet la continuation, notamment en Investissement, des grandes opérations engagées, et le recouvrement des recettes restant à réaliser. Nous allons commencer par examiner le budget supplémentaire de la Ville et ensuite celui des budgets annexes eau et assainissement.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE	
Section d'Investissement - En dépenses	
Opérations de reports	59.181.938,11
Opérations Nouvelles	45.361.914,26

TOTAL 104.543.852,37

En Recettes	
Opérations de reports	13.936.222,32
Opérations Nouvelles	71.538.903,08
Prélèvement sur recettes ordinaires	19.068.726,97

TOTAL 104.543.852,37

Les opérations nouvelles en dépenses donnent par chapitre :

	millions
Bâtiments administratifs	9,9
Voirie	8,4
Equipements scolaires et culturel et social	9,5
Transports et communications	3,5
Services industriels et commerciaux	1,2
Urbanisme et équipements	7,2
Remboursement emprunts	0,2
Stocks	5,4

TOTAL 45,3

Ces dépenses sont couvertes par les recettes ci-après :	
Emprunts - reste de 1977	10,2
Emprunt - Acquisition autobus	1,2
Fonds Equipements collectivités locales	4,6
Ventes terrains et immeubles	5,0
Vente des caveaux	3,5
Subventions et participations	1,8
Prélèvement sur section ordinaire	19,0

TOTAL 45,3

Section de fonctionnement	
En dépenses	
Opérations de Reports	13.187.255,83
Opérations nouvelles	31.576.783,02
Prélèvement pour Section Investissement	19.068.726,97

TOTAL 63.832.765,82

En recettes	
Opérations de Reports	0
Opérations Nouvelles	63.832.765,82

TOTAL 63.832.765,82

Les opérations nouvelles permettront de compléter les crédits de dépenses dont la prévision au Budget Primitif s'est avérée insuffisante, ce qui permettra le fonctionnement normal des services.

	millions
Remboursement des Emprunts	0,4
Frais de personnel	6,6
Bâtiments administratifs	2,0
Administration générale	1,5
Voirie et jardins	3,2
Enseignement	2,7
Oeuvres sociales et scolaires	0,8
Sports et Beaux-Arts	3,6
Services sociaux	3,4
Services industriels, commerciaux et économiques	6,5
Relations publiques et contingents	0,8

TOTAL 31,5

Ces dépenses sont couvertes par les recettes ci-après :	
Produit de la taxe sur les transports complément	2,1
V.R.T.S. Complément	4,1
Subventions et participations	3,8
Partie de l'excédent de 1977	21,5

TOTAL 31,5

Donc le budget supplémentaire 1978 de la Ville de Montpellier qui est présenté en équilibre s'élève à :

Section d'Investissement 104.543.852,37

Section Fonctionnement 63.832.765,82

TOTAL 168.376.618,20

Pour mémoire montant du budget primitif 350.876.999,00

Soit un total de 519.253.617,19

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1978 du SERVICE DES EAUX

Section d'Investissement - En dépenses	
Opérations de Reports	6.887.359,71
Opérations nouvelles	0

TOTAL 6.887.359,71

En recettes	
Opérations de Reports	6.394.647,02
Opérations nouvelles	0
Excédent 1977	492.712,69

TOTAL 6.887.359,71

Section de fonctionnement

Nous trouvons seulement en dépenses le déficit reporté provenant des exercices antérieurs 10.143.530,76

Donc le budget supplémentaire 1978 du service des eaux qui est présenté s'élève à :

Section Investissement 6.887.359,71

Section Fonctionnement 10.143.530,76

TOTAL 17.030.890,47

Pour mémoire Montant du Budget primitif

1978 55.170.828,00

Soit un total de 72.201.718,47

Avec un déficit du B.S. 1978 10.143.530,76

Excédent de Budget Primitif 1978 1.631.676,00

D'où un déficit de 8.511.854,76

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1978 du SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Section d'Investissement - En dépenses	
Opérations de reports	9.325.888,52
Opérations nouvelles	0
Déficit reporté	12.894.908,97

TOTAL 22.220.797,49

En recettes	
Opérations de reports	14.416.000,00
Opérations nouvelles	5.660.376,28
Prélèvement sur la section ordinaire	2.144.421,21

TOTAL 22.220.797,49

LE BUDGET DE LA VILLE

1° Ville	519.253.617,19
2° Service des eaux	72.201.718,47
3° Service d'Assainissement	49.598.288,81

TOTAL GENERAL 641.053.624,47

Soit plus de 64 milliards de centimes.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE ET RENTREE SCOLAIRE

Ecole Maternelle Croix d'Argent

La concertation engagée avec les parents, les enseignants et l'Administration autour de la construction de cette école, nous a conduit à concevoir une école plus ouverte et disposant d'une salle de restaurant, d'un centre d'accueil, etc...

L'utilisation du chauffage solaire sera étudiée. Bien entendu ces dispositions, pourtant nécessaires pour qu'une école aujourd'hui soit réellement accueillante, doivent être prises en compte financièrement en totalité par notre municipalité.

Logements de fonction

Ces logements représentent un important patrimoine pour la ville. Pendant des années leur entretien a été réduit au minimum, une quinzaine d'entre eux sont actuellement inhabitables. La commission de l'Enseignement ayant décidé d'entreprendre la rénovation de ce secteur, une première tranche de 350 000 F. a été inscrite pour la fin de cette année.

Travaux de sécurité dans les écoles

Un effort financier supplémentaire permettra de réali-

Parmi les recettes nouvelles nous trouvons : Subvention de l'Agence de bassin réajustement

1.000.000,00

Emprunt permettant de financer les travaux prévus en Investissement 4.660.376,28

TOTAL 5.660.376,28

Section de Fonctionnement - en dépenses	
Opérations de reports	381.330,11
Opérations Nouvelles	0
Prélèvement pour la section extraordinaire	2.144.421,21

TOTAL 2.525.751,32

En recettes	
Opérations de reports	0
Opérations nouvelles	0
Excédent 1977	2.525.751,32

Donc le budget supplémentaire 1978 du Service de l'Assainissement qui est présenté en équilibre s'élève à...

Section Investissement 22.220.797,49

Section Fonctionnement 2.525.751,32

TOTAL 24.746.548,81

Pour mémoire montant du Budget primitif

1978 24.851.740,00

Soit un total de 49.598.288,81

Voilà portés à la connaissance de toutes les Montpelliéraines et de tous les Montpelliérains les comptes de la ville.

Georges FRECHE
Maire de la Ville de Montpellier

Budget Municipal Ecoles 1979

La Commission de l'Enseignement réalisera une concertation importante autour du Budget 1979 : rencontres avec les associations, consultation des usagers, des

restaurants et des centres d'accueil, rencontre avec les syndicats et les Comités d'Entreprises, consultation des directeurs et inspecteurs, etc...

Dès à présent nous serions heureux que les citoyens de Montpellier nous écrivent pour nous faire connaître, de façon tout à fait libre, les priorités qu'ils souhaiteraient voir choisir pour le Budget Ecoles de la ville.

J. BONNET
Adjoint aux Affaires Scolaires

CGEE ALSTHOM

EQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ELECTRIQUES

Electricité-Canalisations-VRD

CENTRE DE TRAVAUX DE MONTPELLIER

27, Avenue de Nîmes
34000 MONTPELLIER
Tél : (67) 79.62.00



MONTPELLIER
130, Avenue de Palavas

SOGELEC

SOCIETE GENERALE D'EQUIPEMENT ELECTRIQUE

907, avenue de Saint-Maur
34 - MONTPELLIER
Téléphone : 72.45.93

MATERIEL POUR PARCS ET JARDINS
MOTOCULTEURS
TRONÇONNEUSES
DEBROUSAILLEUSES
TONDEUSES A GAZON
MOTO-POMPES
SERVICE APRES-VENTE

PHILIPPE GALLOY

5, rue Frédéric-Peysson
MONTPELLIER
Tél. 58.73.05



FABRIQUE DU SERVICE JOUJOU
FOURNITURE ET MONTAGE DES GLACES
INSTALLATION DE MAGASINS

MIROITERIE

Société d'Exploitation des Etablissements
LOUBET & BARDY

Bureau - Ateliers - Magasin - Exposition et Vente
11 & 15, rue Docteur-Lachapelle - MONTPELLIER (Celle-Mer)



G. LOPEZ
métallier

route de Nîmes
34020 LE CREUS
Tél : (67) 70-30-40
SERRURERIE - CHARPENTE
menuiserie métallique
aluminium acier inox

A. SARIVIERE

Horticulteur - Fleuriste et Paysagiste
18, rue de la Bandido
Avenue Maréchal-Leclerc
MONTPELLIER
Tél : 92-15-01



Claude SERRE

ELECTRICITE GENERALE

Isolation thermique
Chauffage électrique intégré
Pompes à chaleur
Travaux particuliers

Climatisation FEDDERS
Installateur agréé
16 et 20, rue du Faubourg Figuerolles
34000 MONTPELLIER - Tél : 92-14-96

Société Nouvelle des Ets

J. NOUEN

ELECTRICITE GENERALE
INDUSTRIE ET BATIMENT
LIGNES H.T., M.T., et B.T.
POSTES DE TRANSFORMATION
1348, avenue de la Mer
34000 MONTPELLIER
Tél : (67) 92-47-82 et 58-52-79

Entreprise de Maçonnerie
et Rénovation de Monuments Historiques



Louis NAZON

Avenue de la Pompignane
Villa des Tilleuls n° 774
34000 MONTPELLIER
Tél : 72-90-41 ou 79-60-89
Entrepôt Avenue Villeneuve d'Angoulême

SOCIÉTÉ ROUTIÈRE COLAS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 78 068 500 F



De la piste de jet à l'allée du jardin ...
Tous travaux de V.R.D. et revêtements

industriels et routiers

Région Languedoc - Roussillon

Zone industrielle de la Lauze - 34430 Saint-Jean-de-Vedas
Tél : (67) 42.56.99 - Télex : 480275 COLAS SJVED

Réalisation DEMOREDI

Commercialisation SONEGERIM

Tél. (67) 42.91.60

Cadre de vie

OPERATION LAVAGE-NETTOIEMENT DE NOS RUES

La Municipalité a décidé de mettre en place une politique globale de nettoyage : dans ce cadre, le Conseil Municipal de Montpellier lance une campagne de nettoyage des rues de la ville. La première partie a touché le centre ville et a eu lieu du Lundi 2 Octobre au Vendredi 13 Octobre.

Les rues ont été lavées, désinfectées, les bouches d'égouts curées.

En même temps, il a été mis à la disposition des Montpelliérains des containers placés dans les différents quartiers nettoyés pour leur permettre de se débarrasser de leurs encombrants :

- vieilles carcasses de vélos, motocyclettes, réfrigérateurs, détritres, etc...

Cette campagne a nécessité un important volume d'eau : environ 600000 litres et 200 litres de désinfectants concentrés.

- de même qu'au cours de l'année, la municipalité intensifiera sa campagne de placement des corbeilles dans la ville.

La Commission Nettoyement, sous la responsabilité d'Yvan VELAY, Adjoint au Maire, et sous la Présidence du Maire, compte renouveler cette opération trois ou quatre fois par an :

- ceci à partir du centre ville, dans la basse ceinture, jusqu'aux quartiers de la périphérie.

La commission a déjà programmé deux autres campagnes en mars et juillet 1979.

Chaque opération permettra le nettoyage de 150 rues, soit environ 50 à 60 Kms de rues ; ces travaux seront faits par l'entreprise concessionnaire.

Plusieurs éléments rentrent en compte pour la réussite de cette campagne. Parmi eux l'aide des Montpelliérains eux-mêmes sera déterminante. Le premier constat sur le début de cette campagne est que les Montpelliérains hésitent encore à se débarrasser de leurs encombrants. «Les containers sont là, bras ouverts».

Les travailleurs chargés de ce nettoyage, aussi, tout au long de l'année, ont une tâche difficile et ingrate : il faut les aider. La Municipalité met en oeuvre tous les efforts nécessaires pour le nettoyage, mais cela ne sera effectif que si les habitants collaborent. Le Conseil Municipal a décidé, en lançant cette campagne de toucher tout le secteur du cadre de vie, d'améliorer la vie de ses concitoyens. Nous comptons que dans un délai d'un an l'opération «ville propre» porte ses fruits.

Y. VELAY
Y. LARBIOU

UN PARKING POUR LES 2 ROUES

Les 2 roues s'entassent sur la Comédie, souvent ils gênent le déplacement sur les espaces piétonniers où ils cohabitent mal avec les promeneurs, ils utilisent des endroits non conçus pour leur utilisation.

Pour pallier ces inconvénients et dans le souci de faciliter le parkage des 2 roues, la municipalité va créer 3 parkings pour 2 roues autour de la Comédie, ceci en tenant compte des habitudes déjà prises :

- à côté du Gaumont, déjà matérialisé par de la peinture et qui sera aménagé plus correctement par la suite.

- rue Vanneau, entre la rue

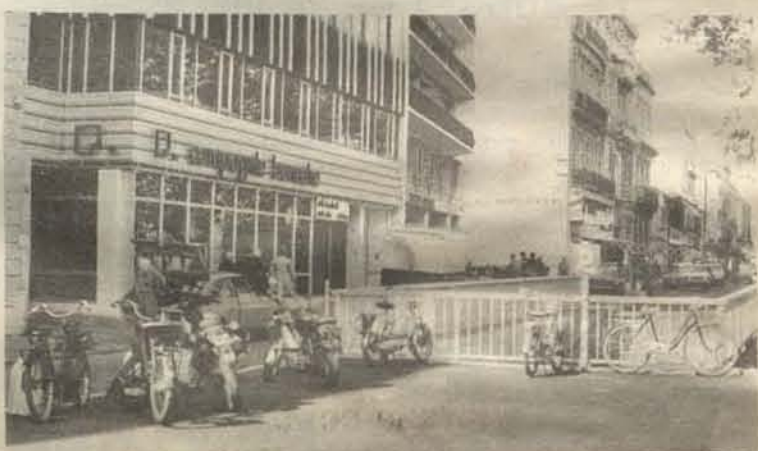
de Verdun et la rue Boussairolles du côté des numéros impairs.

- rue des Etuves entre les bars et la rue Massane, côté opposé au théâtre.

Ces 2 derniers seront d'abord signalisés par de la peinture, puis aménagés avec des jardinières et autres équipements urbains adaptés.

Nous espérons que la création de ces parkings permettant une meilleure utilisation des espaces piétonniers et facilitera le stationnement des cyclistes et motocyclistes.

R. DUGRAND
Adjoint



CONTRE LE VANDALISME SUR LES MURS

Des vandales de plus en plus nombreux dégradent à la bombe à peinture les murs de la ville. La rue de l'Ancien Courrier, l'un des plus beaux fleurons de notre ville est particulièrement touchée, comme on l'imagine sur la photo ci-contre. Pour cette rue, la municipalité va réunir autour de M. GENSAC, Architecte du Secteur Sauvage, les commerçants

concernés pour leur proposer une opération concertée de réfection, la ville prenant concurrence avec eux une part du financement. Il est indispensable que le sens civique des Montpelliérains aide à faire échec à ce vandalisme. D'avance, le Maire et le Conseil Municipal, remercient la population de sa coopération dans l'intérêt général.



LA CIRCULATION EST UN TOUT

Pour agir d'une façon cohérente il faut bien sûr s'occuper des transports en commun sans oublier les piétons ni les 2 roues ni les problèmes que posent le stationnement des véhicules particuliers.

- Nous avons présenté notre programme municipal en février 77.

- En Octobre 1978, le Conseil Municipal :

- décide une série de mesures sociales
- engage le dialogue avec la population
- prend le contrôle des transports en commun
- lance un programme d'étude.



Le Conseil Municipal décide une série de mesures sociales.

- gratuité des transports, à certaines heures de la journée, pour toutes les personnes âgées de plus de 65 ans, domiciliées à Montpellier et titulaires d'une carte «orange» délivrée par le Bureau d'Aide Sociale de Montpellier.
- Extension du bénéfice du

tarif réduit à tous les titulaires d'un titre de réduction «Famille nombreuse» (auparavant limité à 50%)

- Maintien du prix de vente de la carte mensuelle «salarié» à 40 F.
- distribution par le B.A.S. de bons de transport gratuit pour les chômeurs.

Le Conseil Municipal prend le contrôle des Transports en Commun

Depuis 1968 les transports en commun sont dirigés par une société privée : la C.T.M. Cette convention «au risque et péril du concessionnaire» a fait l'objet de plusieurs avenants prévoyant l'intervention financière de la Ville.

Le 29 juin 1977 le Conseil Municipal nouvellement élu dénonce la convention et ses avenants. Le 28 décembre 1977 le Conseil Municipal décide la création d'une société d'économie mixte de transports urbains dans laquelle la ville sera majoritaire. (Cette disposition permet au personnel de conserver les avantages acquis).

28 Juin 1978 le dossier de constitution de société est

approuvé par le Conseil Municipal, il est ensuite transmis au Ministère intéressé (intérieur, finance, transports). Dans cette société la Ville est majoritaire (2 tiers des parts). Ces principaux associés sont la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Caisse d'Epargne, la Société centrale d'équipement du territoire, etc...

Actuellement des négociations sont en cours pour reprendre les biens mis par la Ville à dispositions de la société de transports C.T.M. et pour racheter les biens nécessaires à l'exploitation du réseau.

1er Janvier 1979 MISE EN PLACE DE LA SOCIÉTÉ

LE QUARTIER PIETON

Les réalisations de 1978 : - Passage Lonjon, début de la rue Jacques Coeur, traversée de la rue de la Loge et haut de la Grand'Rue Jean Moulin.

- la rue En Rouan va également être faite cette année, terminée la 3ème semaine de Novembre.

sont reportés au début de 1979.

Travaux prévus courant 1979 :

- rue Jacques d'Aragon
- rue de l'Argenterie
- rue Cauzit
- rue de la Croix d'Or
- rue de la Charrie
- rue Massane

La possibilité de mise en rues piétonnes, à la demande des commerçants, des rues des Etuves et rues adjacentes et Saint-Guilhem, est à l'étude de ce même plan de circulation.

E. GRANIER

Le Conseil Municipal engage le dialogue avec la population au sujet des problèmes de transports

Commencée lors de l'enquête publique du Plan d'Occupation du sol, cette concertation doit se poursuivre.

3 actions principales sont lancées :

- un stand à la foire internationale de la vigne et du vin du 13 au 22 octobre 1978 a

fait apparaître les principales questions que soulèvent les transports.

- une exposition consacrée au problème des transports se déroulera courant novembre 1978.

- une enquête-participation va être lancée, elle sera con-

sacrée à l'utilisation des transports en commun.

Au delà de ces actions le Conseil Municipal sera toujours à la disposition des associations qui en feront la demande pour débattre avec elles de ce problème.

Pour mettre en place un cadre de vie cohérent avec sa politique urbaine.

Le Conseil Municipal a confié à l'Atelier Municipal d'Urbanisme le soin de monter un programme d'études. A l'intérieur de ce programme, 2 études importantes sont lancées :

• Le plan de circulation

• La restructuration des transports en commun

D'autres vont suivre. Elles concernent notamment les 2 roues, les piétons, le stationnement etc...

un plateau piétonnier, des parkings de disuasion. Avant de prendre position le Conseil Municipal souhaite engager le dialogue sur ces propositions.

Dès 1979 une première tranche de travaux sera entreprise. Elle concerne :

- la sécurité des enfants aux abords des écoles,
- la restructuration de certaines voies de circulation de la Paillade (réservée aux piétons) L'extension réservée au bus au centre ville.

La restructuration du réseau de transport en commun.

Cette étude est lancée :

- Pour combler le retard pris ces quinze dernières années

- Pour adapter le réseau aux besoins actuels en agissant sur les lignes, les fréquences mais aussi sur les habitudes.

Cette étude est confiée au centre d'étude technique d'Aix en Provence. Actuellement le diagnostic est fini. On va procéder au lancement de l'enquête-participation sur les transports en commun.

D'autres études doivent être entreprises, notamment, une étude spécifique sur les déplacements en «2 roues». On peut rappeler qu'à Montpellier les 2 roues assurent 20% de déplacement autorisés, subissent 40% des accidents corporels, et ne bénéficient d'aucun investissement spécifique.

R. DUGRAND
Adjoint à l'Urbanisme

J.L. DOUMENG
pour la Commission
Urbanisme

FRANÇOIS LEGAZ

PLOMBERIE SANITAIRE
CHAUFFAGE CENTRAL
VENTILATION MECANIQUE

41, RUE CHAPTAL
34000 MONTPELLIER
Tél. 92.10.41

GALLIEN
ROUSSEAU S.A.

Chauffage Central
Sanitaire
Appareils Ménagers
Climatisation

12, Bd Jeu de Paume
MONTPELLIER - Tél. 92.71.33

batiroustan
RESTAURATION IMMEUBLES
RUES PIETONNES
RAVALEMENT DE FAÇADES

B.P. N°1 - LAURENS 34480
90.28.43
90.28.29
90.28.71



LA MUTUELLE DES TRAVAILLEURS
AU SERVICE DE VOTRE SANTE

JUSQU'AU 30 NOVEMBRE ECONOMISEZ 3 MOIS DE COTISATION
Une cotisation FAMILIALE UNIQUE de 185 F. par trimestre*
Assure la sécurité la plus complète de la famille en cas de maladie ou d'hospitalisation

MUTUELLE FAMILIALE DES TRAVAILLEURS
DE MONTPELLIER

34, Av. G. Clémenceau-Tél. 58.58.68 de 9h à 11h 30 et de 13h à 16h 30

*Tarifs spéciaux pour les commerçants et artisans.
Permanences Centre Social La Paillade Mardi de 9h à 11h et Vendredi de 14h à 16h



clémanson

COMPAGNIE GENERALE
DE TRAVAUX D'ECLAIRAGE
ET DE FORCE

Agence du sud-est - Route de Nîmes
Z.I. de Montpellier - 34920 LE CRES
Tél : (67 170.28.21 - Téléc : 480423

CARRIÈRES
DE LA MADELEINE
S.A.

CHANTIER R.N. 108
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONNE

Tél. BUREAU 92.39.27
CHANTIER 48.07.23
ADRESSE POSTALE :
BOITE POSTALE 1244
34011 MONTPELLIER CEDEX

miroiterie
COULON
RAYNAL

45av. G. Clémenceau Montpellier
Tél. 92.62.59

Pompe à Chaleur
Chauffage solaire
Contrats entretien
Dépannages rapides
Véhicules d'intervention
guidés par radio-téléphone

Eau
Gaz
Chauffage
Climatisation
Plomberie
Entreprise B. Bruno
Siège et Bureau :
1247, avenue de la Pompiègne
34000 Montpellier
Tél : 72.18.48

MENUISERIE
INDUSTRIELLE et du BATIMENT

Etablissements
PROUGET

Route de St-Georges-d'Orques
JUVIGNAC
Tél : 75.34.51
Adresse postale : B.P. 7027
34022 Montpellier Cedex

DISTRIBUTEUR SANITAIRE
CHAUFFAGE

ets giffone

• CENTRE VILLE : 22, Rue Durand
Tél. 92.00.87
• ZONE INDUSTRIELLE (Parking) :
13, rue de Lanissargues

34000 MONTPELLIER

POUR DES TRANSPORTS
INTERURBAINS PLUS
PRATIQUES ET MIEUX
ADAPTES

CARTRANS-MONTPELLIER
Gare routière

12 ENTREPRISES
A VOTRE SERVICE

Association montpelliéraine des
Transporteurs Publics Routiers
de Voyageurs.

ENTREPRISE D'INSTALLATIONS SANITAIRES
ET DE CHAUFFAGE CENTRAL

Hubert-Louis Pons

24, avenue Saint-Maurice
34250 PALAVAS LES FLOTS

Tél : 68-00-47

R.C. Montpellier 67-A-587

STERCKEMAN

CARAVANING LOISIRS Cdoessionnaire

9Km Montpellier sur N 113 34740 VENDARGUES-Tél. 70.11.72

GEVAUDAN CARAVANES

Route de Chabrit

48000 MENDE

Tél. 65.08.02

94, Av. Carnot
#11100 NARBONNE
Tél. 65.08.18

Installateur agréé «Electrolux»-Dépositaire «Camping Gaz»-«Campi Gaz»

SERVICE VENTE AGREE C.A.M.I.F.-C.S.F.-T.C.F.

TOURISME ET TRAVAIL

Vente-Reprise-Entretien-Location Neuf et occasion

Réparation toutes marques-Gardiennage

Atelier de réparation agréé M.A.I.F.

MERCURE DE L'ELITE EUROPEENNE

Société Générale d'Entreprise
de Peinture

S.A.R.L.

S.O.G.E.P.

Avenue de Louville

Residence l'Horizon - Bt 58 A

34000 MONTPELLIER

TELEPHONE 73 84 95

Peinture-Ravalement-Vitrerie

Papiers-Peints-Décoration

Spapa

Etanchéité asphalte

et multicouche

Couverture et bardage

V.R.D. Trottoirs-Chaussées

Sols industriels

Aires sportives

Société de Paysage et des

Asphaltes de Paris

Zone Industrielle 34920 LE Crès

Tél : 57-11-31

PARC ZOOLOGIQUE HENRI DE LUNARET

Au nord de la Commune de Montpellier, cerné par un urbanisme dévorant, le parc zoologique Henri de Lunaret forme avec le bois de Montmaur un «poumon de verdure» d'environ 110 hectares. Il est bordé par le Lez sur une distance d'un kilomètre et demi. Il est parcouru par neuf kilomètres de chemins et s'inscrit dans un espace délimité par près de cinq kilomètres de clôture. Il offre un cadre particulièrement agréable où se mêlent une végétation arborescente dominée par des pins de haute futaie, une végétation arbustive riche de plus de 120 espèces répertoriées, allant du chêne vert et du chêne kermès au chèvrefeuille en passant par le genévrier, le pistachier, l'arbousier, etc... Dans une strate inférieure, on trouve le genêt, le ciste, le ruscus. Enfin une végétation herbacée, caractéristique de notre garrigue, fournit un sous-bois dense et odorant.

La faune présentée aux visiteurs du parc zoologique n'a rien à envier à la flore naturelle. On peut y voir 15 reptiles répartis en 8 espèces ; 340 oiseaux et 250 mammifères représentatifs de 125 espèces. 38 enclos, 14 cages, une lémurerie, une serre et 2 plans d'eau servent de support pour montrer au public cette abondante collection. La caractéristique dominante du parc est la présentation de la plupart des ani-

maux, en semi liberté, dans des enclos séparés du public par 8 kilomètres de clôture. C'est grâce à cette semi-liberté qu'on peut enregistrer de nombreuses naissances. Pour la seule année 1978 on en a dénombré 80. Parmi elles il faut noter celles qui ont eu un caractère exceptionnel. C'est le cas pour un chameau, un lémur de Mayotte, deux onagres, un oryx, trois cacatoès rosabins, un cheval de Prejwalski. En ce qui concerne les onagres et le cheval de Prejwalski, le parc zoologique Henri de Lunaret a affirmé sa vocation quant à la sauvegarde des espèces en voie de disparition. Au total, il existe sur toute notre planète seulement 200 représentants de la race Cheval de Prejwalski. C'est à dire l'intérêt remarquable que revêt la naissance d'un nouveau spécimen à Montpellier. Dans le cas des Caca-

toes Rosabins, une éclosion en collection zoologique, hors du pays d'origine, est un fait rarissime qui méritait d'être relevé. Ceux qui ont cru devoir signaler de mauvaises conditions de vie et alimentaires au Zoo de Lunaret doivent trouver dans ces naissances exceptionnelles un démenti catégorique à leurs assertions. Signalons également qu'en 1978 le parc a accueilli 26 nouveaux pensionnaires

tes seront apposées à proximité des enclos et des cages.

- un réseau va prochainement être mis en place qui permettra un équipement en sanitaires conjointement au bois de Montmaur et au zoo, répondant ainsi au désir exprimé par de nombreux visiteurs.

- une réfection, peinture notamment, de la serre va être entreprise.

- plusieurs centaines de mètres de chemin ont été ou seront remis en état

- les enclos des guépards sont en cours de réfection. Enfin, nous signalerons aux Montpelliérains l'existence d'un vaste projet d'aménagement de l'ensemble Parc Zoologique, Bois de Montmaur. L'installation d'une ferme pédagogique et d'un centre aéré constitueront les pièces maîtresses de cet aménagement. Ultérieurement, d'autres réalisations, dont il est prématuré de par-



Une naissance exceptionnelle : un petit de la race cheval Prejwalski

ler, pourront voir le jour. L'ensemble du projet présenté devant la commission d'urbanisme et devant le bureau de Municipalité a reçu un accueil très favorable. Nous aurons l'occasion, dans un prochain numéro, d'en préciser les contours. Nous nous contenterons de dire aujourd'hui qu'il vise à affirmer la vocation pédagogique de l'ensemble zoo-Bois de Montmaur ; qu'il entend répondre à un besoin socio-éducatif trop longtemps négligé dans notre cité. Pour clore notre propos nous citerons cette phrase de Le Corbusier véritable profession de foi : «La Société moderne a quitté le milieu naturel et vit dans l'artifice. Il faut rétablir les conditions de la nature».

André VEZINHET
Délégué au Zoo de Lunaret

ler, pourront voir le jour. L'ensemble du projet présenté devant la commission d'urbanisme et devant le bureau de Municipalité a reçu un accueil très favorable. Nous aurons l'occasion, dans un prochain numéro, d'en préciser les contours. Nous nous contenterons de dire aujourd'hui qu'il vise à affirmer la vocation pédagogique de l'ensemble zoo-Bois de Montmaur ; qu'il entend répondre à un besoin socio-éducatif trop longtemps négligé dans notre cité. Pour clore notre propos nous citerons cette phrase de Le Corbusier véritable profession de foi : «La Société moderne a quitté le milieu naturel et vit dans l'artifice. Il faut rétablir les conditions de la nature».

André VEZINHET

Délégué au Zoo de Lunaret

SOLEIL AU ZENITH...

Face aux défis nucléaire, quelle politique énergétique cohérente peut-on proposer.

Avant la guerre du Kippour, et la crise mondiale de l'énergie déclenchée en 1973, l'application d'une énergie autre que fossile (charbon, pétrole, uranium) n'intéressait guère que des scientifiques ou quelques chercheurs passionnés. Des énergies concurrentes sont lancées à la conquête du marché futur :

- pétrole contre charbon, nucléaire contre solaire. Le moment venu de faire preuve d'imagination et de foi. Le soleil ne manque pas d'atouts qu'il vaut mieux cependant ne pas présenter comme des arguments péremptoirs. Il est inépuisable... jusqu'à la fin du monde... il est gratuit, mais cette gratuité va de pair avec un lourd investissement initial...

Dans l'état actuel des techniques, il représente une énergie aussi chère que les autres. Enfin, et c'est sa qualité que nul ne conteste, il est propre. Autant le nucléaire inquiète, autant le solaire rassure ; il existe certes d'autres énergies non polluantes, la traditionnelle houille blanche, l'énergie éolienne, l'énergie géo-

thermique, mais l'énergie solaire parle davantage à notre imagination.

Les fidèles, qui chaque été viennent sur nos plages renouer avec le culte du Dieu Soleil, héritiers de l'Antiquité grecque ou égyptienne se laissent aisément fasciner par les avantages évidents d'une telle énergie.

Par tradition, les méditerranéens ont toujours voué un culte particulier au soleil. Beaucoup de sectes adoraient l'astre de vie, parmi elles, celle des Cathares, qui nous a légué quelques temples mystérieux, perchés sur des pitons rocheux... et quand en 1244 un grand bûcher s'allume au pied de Montségur, c'est avec la disparition des «Parfaits», tout l'esprit méditerranéen qui périlite et qui se meurt en pays occitan.

Pourtant, comme le dit Albert CAMUS «jetés dans l'Europe où meurt privée de beauté et d'amitié la plus orgueilleuse des races, nous autres méditerranéens vivons toujours de la même lumière».

La situation climatique du littoral méditerranéen confère à notre région une position privilégiée en matière d'ensoleil-

lement avec une durée moyenne de 2500 à 2800 heures par an, correspondant à une disponibilité moyenne d'énergie de 1300 KWH par m² et par an (l'équivalent d'environ 160 litres de fuel par m² et par an).

Cette richesse avait éveillé depuis longtemps l'attention des chercheurs. Depuis 1949, et l'installation du premier four solaire expérimental à ODEILLO, les réalisations et les programmes CNRS, DGRST, etc... ont foisonné. Bientôt également des réalisations pratiques, surtout dans l'habitat urbain sont apparues et permettent aux collectivités locales de participer à l'effort d'adaptation des équipements publics aux contraintes de la crise énergétique.

A MONTPELLIER, l'installation des 800 m² de capteurs solaires à l'Hôpital Gui de Chauliac a été inaugurée au mois de Juillet dernier. Elle permet de récupérer 29000 KWH, soit 80% des besoins en énergie pour la production d'eau chaude sanitaire.

D'autres réalisations sont en cours d'études, telle que le chauffage de la piscine municipale de MONTPELLIER,

afin de réaliser le chauffage des douches et des bains avec environ 200 m² de capteurs, permettant une économie de 44 TEP (tonne équivalent pétrole)

L'Ecole Maternelle de la Croix d'Argent, dont la réalisation est en cours, va recevoir également des capteurs solaires pour sa production d'eau chaude sanitaire.

La mise en place d'une cuisine solaire pour les cantines scolaires, fait intervenir un projet de construction, où, non seulement l'énergie solaire interviendra, mais également, un dispositif de récupération d'énergie par pompe à chaleur sera mis en place afin d'utiliser la chaleur dégagée par les cuisines au chauffage l'hiver et la climatisation l'été.

Un foyer du 3e âge en cours de construction, en liaison avec l'OPAC et le BAS, verra se réaliser une installation d'eau chaude sanitaire solaire.

Et la liste n'est pas limitative...

Nous avons en effet la volonté de promouvoir chaque fois que cela est possible, une installation «énergie douce».

Une telle attitude est liée à d'autres actions du même ordre :

- recyclage de certains déchets industriels ou ménagers,
- incinération des ordures ménagères avec récupération de chaleur et d'électricité,
- mise en place de voies piétonnes et d'un réseau de transports en commun, afin de réduire la circulation urbaine dans le centre de la ville,
- surveillance continue de la pollution atmosphérique. Des postes de mesure permettent de doser les polluants de l'air et de doter MONTPELLIER d'une station de référence nationale en pollution atmosphérique,
- information et sensibilisation du grand public par l'organisation de manifestations et d'expositions, telle que INOVA méditerranée,
- étude en liaison avec le Bureau de Recherches et de Géologie Minière sur les possibilités géothermiques du site Montpelliérain.

Tous ces efforts concourent à faire de MONTPELLIER une ville qui veut rester une cité où il fait bon vivre.

Patrick GENESTE
Adjoint au Maire

A PROPOS DE LA CEREREDE

(Réponse aux allégations inexactes de F. DELMAS)

Dans une interview publiée par Midi Libre le 26 Juin, le Secrétaire d'Etat à l'Environnement s'est déclaré très satisfait de la mise en service de la station d'épuration de la Cérèrède et méfiant à l'égard des travaux d'expérimentation récemment décidés en vue de parfaire le traitement des eaux usées.

Satisfait, Monsieur le Ministre peut l'être, dans la mesure où tout retard comblé et toute réalisation nécessaire représentent un progrès certain. C'est en effet dès 1959 que le Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France, amené à donner son avis sur l'assainissement de MONTPELLIER, a insisté sur la nécessité de développer une station d'épuration complète.

Qui dit station d'épuration complète entend station capable d'effectuer les trois séries de traitement, primaire, secondaire et tertiaire, autrement dit physique, biologique, et de désinfection. Or la première station, dont le projet fut approuvé le 27 avril 1964 ne comportait qu'un traitement primaire d'élimination des matières en suspension. Encore était-il insuffisant : nonobstant le principe selon lequel gouverner c'est prévoir, la Ville n'avait pas su, en ce domaine, tenir compte de la croissance démographique «des années 60». Il aura donc fallu 19 ans pour que soit réalisée une station tout à fait classique comme il en existe depuis longtemps dans la plupart des grandes villes capables d'assurer les traitements primaire et

secondaire, lesquels sont nécessaires, mais pas forcément suffisants, en particulier dans une région à vocation touristique.

Il est d'ailleurs à noter que le développement spectaculaire des plages du littoral Languedoc-Roussillon ne pouvait qu'inciter à pousser le souci de dépollution au-delà des premières nécessités. C'est pourquoi la municipalité actuelle, selon les directives du Conseil Supérieur d'Hygiène, envisage la réalisation rapide d'un traitement tertiaire de désinfection, et dans ce but a lancé un concours pour l'expérimentation sur l'effluent de la Cérèrède des divers modes de traitement envisageables. L'Agence de Bassin Rhône Méditerranée Corse assure la Direction de cette opération.

Il a été procédé à des consultations d'entreprises spécialisées dans ce domaine en Septembre 1977, à savoir :

- SAINT GOBAIN, TECHNIQUE NOUVELLE
- C.E.A. CADARACHE
- COMPAGNIE GENERALE DES EAUX
- OMNIUM D'ASSAINISSEMENT
- DEGREMONT
- AIR LIQUIDE
- G.I.F.E.C.
- SOCEA
- WANGNER

Le dépouillement a permis de retenir pour l'implantation des 1er pilotes :

- la compagnie Générale des Eaux
- et le Groupement DEGREMONT/SOCEA

Les essais portent sur deux catégories de procédés : chimiques avec les composés de chlore et l'ozone, biologique avec le lagunage. Ils permettront à la Ville de déterminer son choix en fonction des résultats et des coûts respectifs.

Méfiant, Monsieur le Ministre a tort de l'être. Si cela peut le rassurer, les études engagées sont faites gratuitement, non par une, mais par deux sociétés particulièrement intéressées par la recherche sur ces procédés de désinfection, encore peu utilisés en Europe.

Peut-être l'Etat pourrait-il prendre l'initiative de ces essais pilotes et particulièrement l'environnement de Mr DELMAS est responsable. Enfin heureusement que la municipalité de Montpellier supplée cette carence de l'Etat.

Le Conseil Municipal.

INOVA Le Salon des Energies Nouvelles

Le 6 octobre a été inauguré à Montpellier le Salon des Energies Nouvelles, manifestation organisée par :

- M. FRECHE, Maire de Montpellier
- Le Ministère de l'Industrie
- L'Agence de Coopération Culturelle et Technique
- L'Association Echanges méditerranée.

Cette manifestation comprend une exposition sur la conception de produits dans le domaine des énergies nouvelles (solaire, éolienne, géothermique, ...) et une animation permanente sous forme de conférences, débats et films. Elle poursuit un triple but :

- Informer l'ensemble des professionnels, des élus et du public des régions Provence-Alpes Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon sur

les recherches et l'utilisation des énergies nouvelles.

- Présenter aux utilisateurs des régions et pays en développement les produits et techniques élaborés dans le domaine des énergies nouvelles.

• Favoriser les échanges d'expériences et la coopération, notamment en ce qui concerne la recherche-développement, entre les différents partenaires des régions et pays en développement.

M. FRECHE, Maire de Montpellier, a inauguré ce salon en présence de nombreuses personnalités. On voit ces dernières rendant visite au stand de la Chambre Régionale des Métiers qui est en pointe en la matière d'Energie Nouvelle pour les artisans du Languedoc Roussillon.



On reconnaît, de gauche à droite, M. PERRIER, Directeur Général Adjoint des Services Techniques, M. VAUGE, Adjoint de M. DURAND, Commissaire à l'Energie Solaire, M. CHEVROLLES, Chef de la Mission Economique Régionale du Languedoc Roussillon représentant M. LAMBERT, Préfet de Région, M. CARRIERE Secrétaire de l'Association Echanges Méditerranée, M. FRECHE Maire, M. GENEVE, Adjoint, M. CANONGE, Conseiller Municipal, M. PIETRASANTA, Vice Président de l'Université du Conseil Général de l'Hérault et M. GERBE, Délégué aux Relations Industrielles ; en partie caché, M. ANTONINI, Conseiller Général représentant le Président BENE et le Conseil Général de l'Hérault.

MES MENUISERIE
EBENISTERIE
SALVADOR

bois et aluminium pour chauffage électrique
faux plafonds • cloisons sèches
agencement de magasins • meubles stratifiés
escaliers

732, rue du Pas du Loup - 34000 Montpellier
Tél : (67) 42-49-67

Service,
Contrôle,
Le Service de Contrôle des Constructions Immobilières
du BUREAU VERITAS

aide les constructeurs à prévoir et résoudre leurs problèmes

La Pavié - Rue Guillaume Janvier
34100 MONTPELLIER - Tél. 42.56.27 - 42.53.80



Votre Maison construite
en traditionnel.

La différence est dans nos Conceptions et nos Prestations.
Pas dans les Prix ... !

SIÈGE SOCIAL
15, Rue de l'Archevêque
34000 MONTPELLIER
Tél : 79.76.19 79.76.59

AGENCE
18, Avenue Wilson
34500 BEZIERS
Tél : 62.40.76

Je désire prendre un rendez vous avec un de vos agents.
NOM : PRENOM :
ADRESSE :
VILLE : CODE POSTAL :
TEL :
Avez vous un terrain OUI NON
Lieu de la construction

entreprise
JOULIÉ ET FILS
TRAVAUX PUBLICS
EXPLOITATION CARRIÈRE
REVÊTEMENT DE ROUTES
TERRASSEMENTS DÉMOLITION
13, GRAND'RUE BP N°4
34660 Cournon Terral
Tél : 57.01.13 - 57.00.87
Téléx : JOULIE 480.346 F

PLAC-SUD

marquage
et signalisation

avenue Calmette
34 Fabrègues
Tél : 55-11-66

LE HOME
LE HOME-Service immobilier
Locations-Achats-Ventes
MM.
R. BUTEAU-P. PERRET
45, rue de l'Université
34000 MONTPELLIER
Tél. 72.31.75

cabanon IGLOO SPORTS
le n°1 du sport
15 bd Sarraïl MONTPELLIER
(Parking de la Comédie)



CENTRE DE MONTPELLIER
Avenue du Mas d'Argelliers
34000 MONTPELLIER
Tél. (67) 58.10.25

DIRECTION REGIONALE
2, AVENUE DESIRÉ - BIANCO
13011 MARSEILLE
Tél. 47.56.70 • 47.11.61
Téléx BBDRMRS 440140

**BÉTON ARMÉ
GÉNIE CIVIL
BATIMENT
TRAVAUX PUBLICS**

SIEGE SOCIAL
278 bis
AVENUE NAPOLEON - BONAPARTE
92505 RUEIL - MALMAISON
Tél. (1) 749.03.30

Culture

Le Musée de Montpellier

Qui aura cette année 150 ans, traverse actuellement la plus grande mutation de son histoire : il faudrait dire un événement géologique, une sorte de soulèvement hercynien. Il s'agit presque du doublement de son actuelle surface, grâce à des travaux dirigés et financés conjointement par la nouvelle Municipalité et la Direction des Musées de France.

Annexant à l'actuel bâtiment toute une aile d'un ancien collège de jésuites du XVIII^e siècle (l'ancien lycée que les Montpelliérains connaissent bien et où se trouvait naguère la salle des mariages) cette opération n'est pas seulement un agrandissement, mais un changement de vie, de rythme et de lumière pour tout l'ensemble du Musée. Les nouveaux volumes conquis, magnifiques, justes, presque musicaux, donneront à cette sombre bâtisse du XIX^e siècle, une respiration neuve, une aération, une modernité qui lui faisaient cruellement défaut. Les collections mont-

pelliéraines, qui comptent parmi les premières de France, entreront ainsi dans une lumière et une musique d'espace, dignes de leur splendeur. Une grande partie des réserves, et tout un stock d'oeuvres dormantes, encore invisibles du public ou que nous ne pouvons faire apparaître que brièvement, à l'occasion d'une exposition seront désormais déployées et offertes en permanence à la vue du public. Et notamment, la création d'un cabinet des dessins, avec salle de consultation, permettra de mettre à la portée du public des oeuvres de qualité mondiale, et également, par un système de rangement moderne, de mieux les protéger.

Une section d'égyptologie, grâce à un dépôt fait par le Louvre, sera ouverte. Une section de préhistoire, dont notre région surabonde, verra le jour.

Le visage et le goût même du musée changeront, et pour commencer : son entrée. Au lieu de ce porche coincé dans une étroite rue,

c'est à travers jardin et cour, côte esplanade, que l'entrée se fera. Quelque chose de spacieux et de clair donnera aux jeunes l'envie d'entrer. Un hall d'accueil, un bloc audio-visuel, un comptoir de vente et pourquoi pas une cafétéria, feront de la visite du Musée une délicieuse promenade et peut être un lieu de rencontre en pleine vie. Le remodelage de l'ensemble, la musicalité et la justesse de la lumière, donneront aux peintures leur entière dilatation. Il faut dire que dans un domaine où l'on met cent ans à bouger quelque chose, deux ou trois ans accomplissent ce qui était le voeu fervent de beaucoup depuis 50 ans. Et cette institution, jusque là un peu réservée et clandestine fera son entrée dans le XX^e siècle. Répondant ainsi au voeu de ses fondateurs, qui était d'en faire une Maison d'éducation pour tous.

X. DEJEAN
Conservateur

Sport

De toutes les disciplines pratiquées à Montpellier, le foot-ball est de celles qui tiennent les premières places. La pratique du ballon rond est le fruit d'une longue tradition sportive qui a valu jadis à l'équipe locale de beaux titres de gloire... Aujourd'hui, c'est la jeune équipe de la Paillade qui porte les couleurs de la Cité, et, celle-ci se devait de se mettre à l'oeuvre pour lui permettre de disposer d'équipements à la mesure de ses ambitions...

Aussi, afin d'obtenir l'homologation des installations du stade de la Mosson à la Paillade, en raison de l'accès en 2^e division du club de foot-ball «Montpellier-la Paillade S.C.» la municipalité a entrepris de nombreux aménagements. Une partie de ces travaux est d'ores et déjà terminée : des gradins démontables ont été installés, 3000 person-

nes peuvent y prendre place, une buvette et des guichets ont été construits et les arbitres bénéficient désormais de l'agrandissement de leurs vestiaires. En outre, il est nécessaire, dans les meilleurs délais de doter le terrain d'un éclairage conforme aux normes, en vigueur à la Fédération Française de Football et d'élever un podium destiné à la réalisation de reportages télévisés.

Les spectateurs ne seront pas oubliés ! Les 3000 places dont il a été question plus haut vont être couvertes, éclairées et 80 sièges «coquille» amélioreront le confort de la tribune d'honneur (ultérieurement elle sera complètement équipée) Le programme mis au point par l'Adjoint délégué aux sports ne s'arrête pas là. Il prévoit, dans un proche avenir, l'occultation de tout le périmètre du stade, la cons-

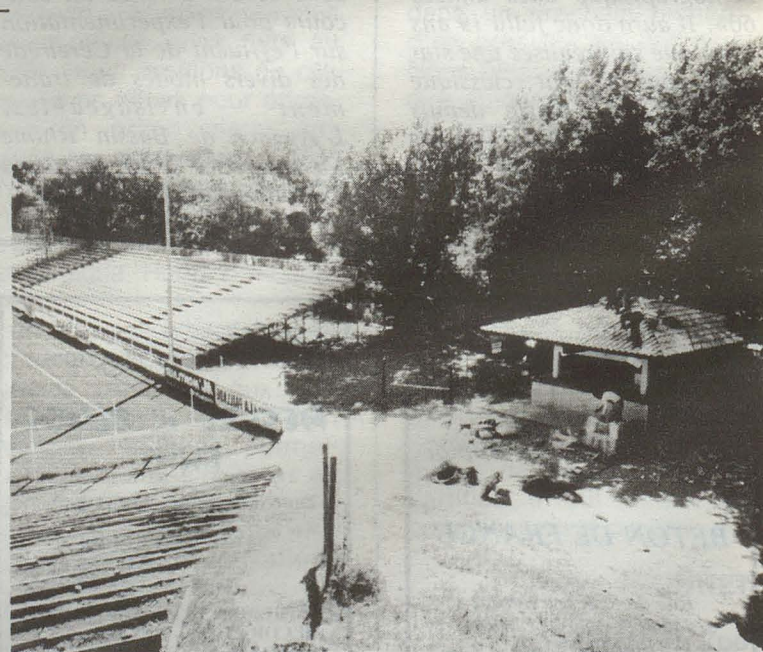
truction de guichets et d'une buvette du côté de la tribune d'honneur, l'aménagement de parkings, l'amélioration des accès, la réalisation d'un terrain d'entraînement, la construction d'un logement de gardien et d'un local de matériel, l'extension des annexes : bureaux, infirmerie et dépôts...

Des projets également pour les adeptes du ballon ovale. Le terrain actuellement en service sera équipé de tribunes vestiaires, guichets et buvette. Il sera clôturé et occulté.

En bref, le coup d'envoi est donné et les sportifs de Montpellier pourront bénéficier à bref délai de tous ces aménagements.

Aux joueurs et aux spectateurs d'en tirer le meilleur profit !

P. PERALDI
Adjoint aux sports



La nouvelle buvette du stade de la Paillade. Par ailleurs, les travaux déjà financés vont commencer et concerneront un éclairage entièrement neuf pour l'homologation du terrain et la couverture de 3000 places.

LE CENTRE MUNICIPAL D'ACTION SOCIALE

Ce numéro du Bulletin Municipal consacré à l'aide Sociale de la ville de Montpellier a pour but essentiel de vous rendre compte de l'action des élus municipaux au sein de la Commission Municipale Sociale ainsi qu'à la Commission Administrative du Bureau d'Aide Sociale.

Nous avons vocation d'aider nos concitoyens qui se trouvent dans le besoin : familles en détresse, femmes isolées

avec ou sans enfants, invalides, handicapés, chômeurs, personnes âgées... Cela nous le faisons non pas avec le sentiment de pratiquer la charité, mais de rendre un peu de dignité et de chaleur humaine à ceux que le malheur a frappé ou que notre Société a oublié. C'est dans cet esprit que les élus municipaux et le personnel du Bureau d'Aide Sociale oeuvrent au sein de notre organisme.

L'accroissement du chômage à Montpellier impliquait de notre part un effort accru des aides facultatives. Pour cela au Conseil Municipal nous avons augmenté la subvention au Bureau d'Aide Sociale qui est passée de 3.500.000 F. en 1976 à 5.410.000 F. en 1978 soit un accroissement de 54,5% en deux années. Cet effort de la Municipalité ajouté aux différentes recettes du Bureau d'Aide Sociale nous a permis de prendre les décisions suivantes en 1978 :

- augmentation de l'allocation aux personnes âgées : 50%
- augmentation du taux des secours : 100%
- instauration d'un secours exceptionnel pour famille en détresse
- le personnel de l'équipe rénovation logement à domicile a été doublé
- paiement de l'abonnement téléphonique aux plus de 65 ans titulaires du Fond National de Solidarité
- organisations de sorties en car et de voyages pour les personnes âgées.
- instauration de la gratuité des transports pour tous les + de 65 ans (carte du 3^e age)

Deux nouveaux clubs pour personnes âgées ont été ouverts en 1978 : le club de la rue des Etuves et le club des Aubes.

L'augmentation du personnel de l'équipe rénovation logement (passage de 4 employés à 8) nous a permis de réduire considérablement le temps d'attente pour faire rénover son appartement gratuitement. Dès notre arrivée à la Mairie de Montpellier, j'ai constaté qu'il fallait attendre un an et demi après le dépôt du dossier pour la réalisation de la rénovation demandée. Maintenant l'attente n'est plus que de quelques mois : nous exécutons en

Septembre 1978 les dossiers déposés en Mai 1978. Les chômeurs CARILLO-COMELEC-ALLARD-CIB ont bénéficié de secours sous forme de colis distribués et de repas gratuits pris au Club Montpelliérain.

Le Bureau d'Aide Sociale a aidé les sinistrés des Hôtels Terminus et Henri René. Depuis le mois de Mai chaque semaine des excursions gratuites en car sont organisées pour tous les clubs de personnes âgées de la ville de Montpellier, qu'ils soient privés ou municipaux. C'est ainsi qu'en 1978, environ 2000 personnes auront pu participer chacune à deux excursions.

Un séjour de 120 personnes âgées en Corse pendant une durée de 15 Jours aura lieu au mois d'Octobre. Des accompagnateurs du Bureau d'Aide Sociale seront à leur disposition pendant toute la durée du séjour. Participent à ce séjour toutes les personnes qui se sont inscrites avant le délai imparti, le Bureau d'Aide Sociale finançant le séjour de ceux qui ont de faibles ressources avec le concours de la Caisse Régionale Vieillesse de Sécurité Sociale (dans ce cas il est demandé à l'intéressé une modeste participation en fonction de ses moyens financiers)

Vieillir à Montpellier dans la quiétude, confortablement, à l'abri du besoin, sans être isolé, voilà le but à atteindre.

Actuellement le temps d'attente pour être admis en Résidence varie selon la résidence demandée. Par exemple, la résidence Montpelliérain située au centre ville a un nombre de demandes en instance beaucoup plus important que d'autres résidences situées à la périphérie de la ville, il en est de même entre les sections valides et semi-valides. Le nombre de nos résidences reste insuffisant. Un

nouvel établissement est à l'étude. Nous en reparlerons. Rappelons que toute demande d'admission en résidence doit être envoyée au Bureau d'Aide Sociale, 9, rue Montpelliérain, où elle est inscrite sur un registre (avec la date de la demande). Point n'est besoin de faire recommander par quiconque une demande : votre tour sera respecté dans l'ordre chronologique du registre, j'ai donné des consignes impé-

ratives à ce titre car **tout citoyen doit avoir l'assurance que l'élus qu'il a mandaté protège ses droits avec rigueur.** La fin des travaux de la rue Montpelliérain va nous permettre de mieux organiser nos services. Des projets sont à l'étude pour le Budget Primitif 1979, la consultation effectuée dans nos clubs nous dirigera dans notre action.

Bien des Montpelliérains ne connaissent pas l'aide que

peut leur apporter notre Bureau d'Aide Sociale. Ce bulletin municipal leur apportera des renseignements sur notre service et l'ensemble du personnel se tient à leur disposition pour les aider. Nous avons besoin de votre avis, de vos suggestions, ainsi nous essayerons de mieux aider les habitants de notre cité.

Michel BELORGEOT
Adjoint au Maire
Vice Président du B.A.S



Départ en excursion d'un club de la Ville

L'ETAT SE DEBARASSE DE SES OBLIGATIONS SUR LES BUREAUX D'AIDE SOCIALE

Fidèles au programme municipal, sensibles aux drames quotidiens que nous rencontrons dans des familles frappées par des difficultés dues, la plupart du temps, à la perte de l'emploi, la maladie, de faibles revenus, nous avons mis l'Aide Sociale dans nos priorités. C'est ainsi qu'une importante subvention municipale est allouée au Bureau d'Aide Sociale pour couvrir l'aide obligatoire et facultative dont il est traité par ailleurs. En fait, à travers le B.A.S. dont la composition met à égalité 4 élus de la popula-

tion et 4 représentants désignés par le Préfet, la Municipalité supplée là encore la carence de l'Etat, ce dernier ayant bonne conscience de se décharger ainsi de ses obligations envers les catégories les plus pauvres de la population. Le travailleur licencié, la maman dépourvue d'argent, la personne âgée qui a trimé toute sa vie, l'handicapé n'ont-ils pas encore l'impression de venir «mendier» une aumône ? Et combien sont-ils qui cachent leur misère hésitant à franchir la porte de ces anciens

bureaux de bienfaisance ? Une aide sociale et efficace passe pas l'application de mesures prises par le pouvoir pour assurer aux familles un pouvoir d'achat plus élevé, aux personnes âgées et aux handicapés des retraites et pensions plus conséquentes afin de n'avoir recours à cette aide qu'occasionnellement suivant un besoin urgent, la Municipalité orientant quant à elle, son action sociale en direction de couches plus larges de la population.

Marinette BARALE

S.E.R.M.

Société d'Equipe de la Région Montpelliéraine au Service de Montpellier et des Collectivités de sa Région

2, rue Girard - MONTPELLIER - Tél. 72.15.18

Entreprise JEAN GENIN

BATIMENT
ET TRAVAUX PUBLICS

54, av. du Pont-Junéal
34000 MONTPELLIER
Tél : (67) 92-96-55



FICHET - BAUCHE

**COFFRES - FORTS - COFFRES REFRACTAIRES
PROTECTION ELECTRIQUE - SERRURERIE**

Succursale : 28, boulevard du Jeu de Paume
34000 MONTPELLIER - Tél. (67) 92.46.50

Modern' einture
DECORATION
moquette papier peint
peinture vitrière
6, rue de Bercy
34000 Montpellier
Tél : 58-28-75

Constans
FOURNITURES EN GROS
POUR COLLECTIVITES ET
RESTAURANTS
Produits alimentaires
Produits d'entretien
BUREAUX & ENTREPOTS :
ZONE INDUSTRIELLE DE LA LAUZE
ROUTE DE SETE
34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS
TEL : (67) 42.96.75

Super-Marché-Textiles
Compagnie Textile
Méditerranéenne
DISTRIBUTEUR DE FABRIQUES
Draps de lit - Linge de table - Couvertures
Couvre-pieds - aménagement - Bonneterie
Tissus - Voilages - Literie - Matelas
Installations voilages et aménagement
à domicile
- DÉVISE GRATUITE -
Spécialiste des hôtels
cliniques et collectivités
3, rue Nozeran - Montpellier
Tél : (67) 54-00-34
Ouvert du lundi au samedi

OD
ENTREPRISE
LOUIS OLIVIER & Cie S.A.
BATIMENT
TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ
11 bis, RUE ANDRÉ MICHEL
34 - MONTPELLIER
Tél : (67) 92.62.38

SOCAF
Société Calloni Frères
Bâtiment et Travaux
Publics
Siège social :
30, village de Maurin,
34970 Lattes
Tél : (67) 58-00-30
ou 70-07-34

escassut
25, Rue des Etuves
34000 MONTPELLIER
Tél : (67) 72.71.46
VÊTEMENT HOMMES ET GARÇONNETS
ARTICLES DE SPORT • BONNETERIE
CHEMISERIE • CHAUSSURES • BAGAGES
escassut rien au dessus

QU'EST-CE QUE LE BUREAU D'AIDE SOCIALE

Le Bureau d'Aide Sociale est un Etablissement Public Communal ou Intercommunal obligatoire. Il a la personnalité morale et juridique. Il a remplacé les Bureaux d'Assistance et de Bienfaisance, en application de l'article II du décret du 29 novembre 1953.

Attribution du Bureau d'Aide Sociale

Il est spécialement chargé d'instruire les demandes d'Assistance Légale : (Aides médicales, Aide aux personnes âgées, Aide aux infirmes, aveugles et grands infirmes...) et d'émettre un avis à leur sujet. Il a en outre dans ses attributions ce qui autrefois, était du ressort des Bureaux de Bienfaisance. Il exerce une action de prévoyance d'entraide et d'hygiène sociale. Outre la distribution des secours, il entre désormais dans ses attributions de créer ou de développer des œuvres et des services sociaux les plus variés : (consultations, dispensaires, crèches, pouponnières, restaurants sociaux, Foyers de vieillards, asiles de nuit, Centres d'hébergement, participation au service des soins à domicile.) Notamment par le recrutement des infirmières soignantes et d'aides ménagères.

L'action ainsi tracée aux Bureaux d'Aide Sociale est vaste. Elle exige logiquement comme contrepartie la mise à leur disposition des moyens financiers plus importants que ceux dont bénéficiaient les Bureaux de Bienfaisance et les Bureaux d'Assistance.

Modalités de fonctionnement de l'Aide Sociale

L'admission au bénéfice de l'Aide Sociale est subordonnée à un certain nombre de conditions.

Insuffisance des ressources : (l'admission au bénéfice de lois d'Aide Sociale constitue un droit pour les personnes dépourvues de ressources suffisantes et par conséquent une obligation pour la Collectivité)

Existence d'une déficience physique ou psychique de nature à empêcher l'intéressé de subvenir à son entretien.

Résidence dans la commune

Les premiers et les seconds bénéficient de l'ensemble des divers modes d'Aide Sociale.

Quant aux troisièmes, outre l'aide hospitalière, ils peuvent bénéficier de l'aide médicale à domicile et de l'aide aux personnes âgées et aux infirmes sous réserve de la justification d'une résidence ininterrompue en France métropolitaine de 3 ans au moins dans le premier cas et de 15 ans au

soit au total un budget de : 36.439.000 F. La formule retenue pour la gestion des Etablissements est celle des prix de journée qui s'évaluent de 41,30 F. à 85,30 F.

Onze clubs reçoivent les personnes du Troisième âge où sont distribués en moyenne 400 repas par jour plus les goûters. Le prix des repas est de 8,50F. pour les non assistés et 2,70 F. pour les assistés.



Le bureau d'accueil du B.A.S.

Nationalité : trois catégories d'étrangers à distinguer :

a) Convention Internationale signée à Genève le 28 Juillet 1951 sont entièrement assimilés aux Français.

b) les ressortissants des pays ayant passé avec la France une Convention Internationale et réciproque d'assistance.

c) les ressortissants des pays n'ayant pas passé avec la France une Convention Internationale réciproque d'assistance.

moins avant l'âge de 70 ans dans le second cas.

Instructions des demandes

Les demandes doivent être déposées au Bureau d'Aide Sociale.

Quelques précisions

Le Bureau d'Aide Sociale de la Ville de Montpellier compte 270 agents : (Secrétaire Général, Directeurs, Rédacteurs, Assistants Sociaux, Surveillants, Ouvriers professionnels, Agents administratifs, Journaliers, etc...)

Son budget 1978 s'élève à : 15.856.000 F. se décomposant comme suit :

- Section «exploitations» 11.656.000 F.
- Section «investissement» 4.200.000 F.
- auquel il faut ajouter les budgets des Etablissements.
- CAMPERIOLS (capacité 220 personnes) 3.687.000 F.
- LES AUBES (capacité 90 personnes) 2.711.000 F.
- MONTPELLIERET (capacité 80 personnes) 2.152.000 F.
- PAUL VALERY (capacité 100 personnes) 3.094.000 F.
- SAINT COME (capacité 60 personnes) 2.397.000 F.
- FOYER DES TRAVAILLEURS MIGRANTS (capacité 130 personnes) 836.000 F.
- CENTRE D'HEBERGEMENT (capacité 60 personnes) 1.518.000 F.
- INSTITUTION MARIE CAIZERGUES (maison d'enfants) (capacité 80 enfants) 4.188.000 F.

Ces clubs sont les suivants :
- Club AIGUELONGUE
- Club BOUTONNET
- Club LES AUBES
- Club FIGUEROLLES
- Club LEMASSON
- Club MONTPELLIERET
- Club LAURE MOULIN
- Rue des ETUVES
- A LA PAILLADÉ : Clubs LES TOURS, PHOBOS, LA PINEDE.

Toujours dans le domaine de l'action en faveur des personnes âgées, un crédit de 220.000 F. est réservé à la rénovation des logements.

Au titre de l'aide sociale légale seulement, 11.342 dossiers ont été constitués en 1977. Ce qui représente pour la part qui incombe à la ville, une somme inscrite obligatoirement à son budget.

Pour autant, tous les besoins ne sont pas satisfaits, et, comme il est indiqué au début de cet «article», l'action tracée au Bureau d'Aide Sociale est vaste et exige en contrepartie des moyens financiers importants.

Il appartient donc aux nouveaux Administrateurs de parfaire l'action entreprise par les Commissions Administratives qui se sont succédées jusqu'à ce jour, de la développer, de l'amplifier pour le plus grand bien des nécessiteux et des personnes âgées en particulier.

Georges FRECHE
Maire de Montpellier

le centre municipal d'action sociale

ADMINISTRATION GENERALE ET DIRECTION	9, rue Montpelliérêt Direction et Service Financier Service Economique et Informatique	2ème étage 1er étage	Tél. : (67) 72.46.68 4 lignes groupées
RECEPTION ET ACCUEIL DU PUBLIC	2, rue Montpelliérêt Antenne la Paillade	avenue de Bologne (près de l'église)	Tél. : 72.46.68 Tél. : 75.25.80
SERVICE SOCIAL	2, rue Montpelliérêt (1er étage) - Assistantes Sociales -		Tél. : 72.46.68
RENOVATIONS APPARTEMENTS 3e AGE	Dépôt des demandes	Assistants Sociaux	Tél. : 72.46.68
SERVICE DES ENQUETES	2, rue Montpelliérêt		Tél. : 72.46.68
CENTRE DE SOINS	1 bis, rue de la Monnaie		Tél. : 72.46.68
S.V.P. SOCIAL	3, rue du Petit-Paris, et 34, rue des Etuves		Tél. : 72.66.19
CENTRE SOCIAL LAURE MOULIN	45, rue Frédéric Bazille Centre de soins, consultations de nourrissons, au rez-de-chaussée Club Laure MOULIN, Troisième Age, au 1er étage		Tél. : 92.14.48
LES CLUBS DU TROISIEME AGE	CLUB AIGUELONGUE CLUB BOUTONNET CLUB LES AUBES CLUB FIGUEROLLES CLUB LEMASSON CLUB MONTPELLIERET CLUB LAURE MOULIN CLUB ETUVES CLUB LA PINEDE CLUB LES TOURS CLUB PHOBOS	H.L.M. Municipaux de la Justice No. 23 rue Lakanal (H.L.M. Municipaux) Rue Les Aubes, au St-André de Novigens rue Ronsard (H.L.M. Municipaux) avenue Pedro de Luna 9, rue Montpelliérêt 45, rue Frédéric Bazille Rue des Etuves avenue de Bologne Tour 3 (H.L.M. Municipaux) cité Phobos, app. 142. (H.L.M. Municipaux)	Tél. : 72.06.98 Tél. : 72.06.98 Tél. : 72.06.98 Tél. : 72.06.98 Tél. : 72.06.98 Tél. : 72.06.98 Tél. : 72.06.98 Tél. : 72.06.98 Tél. : 72.06.98 Tél. : 72.06.98
LES RESIDENCES DU TROISIEME AGE	LES AUBES (I) (V - SV) CAMPERIOLS (V) SAINT-COME (SV) MONTPELLIERET (V) PAUL VALERY (IV - SV)	Avenue St-André de Novigens rue des Avelaniers 13, rue de l'Ecole Normale 3, rue Fabre Pas du Loup, route de Lavérune (Permanences d'Assistants Sociaux, voir horaire sur place)	Tél. : 72.06.98 Tél. : 75.25.78 Tél. : 63.55.33 Tél. : 72.97.48 Tél. : 58.25.27
LE CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE READAPTATION SOCIALE	La Paillade, rue de l'Agathois 24, rue de la Croix du Capitaine	(Foyer) (Atelier)	Tél. : 75.42.18 Tél. : 58.65.73
LE FOYER DES TRAVAILLEURS MIGRANTS	La Paillade, rue de l'Agathois		Tél. : 75.42.32
LA MAISON D'ENFANTS MARIE CAIZERGUES	1, rue Saint-Vincent de Paul		Tél. : 63.54.68
LA COMMUNAUTE DE LA MISERICORDE	1, rue de la Monnaie		Tél. : 72.17.76

(I) - reçoivent des Résidents valides (V) et des Résidents semi-valides (SV)



Le personnel offre une matinée récréative aux personnes âgées.

JEAN LEFEBVRE

TRAVAUX PUBLICS ET ROUTIERS TRAVAUX de V.R.D.
DIRECTION REGIONALE LANGUEDOC - ROUSSILON
Bureaux - Atelier - Dépôt : Route de Lodève - Juvignac, B.P. 7 025, 34022 Montpellier Cedex
Tél : 75-36-80 - Télex 480-177 TARFILE-MONTP

DAF
CONCESSIONNAIRE
S. A. R. V. I.
R.N. 113 - 34740 VENDARGUES
Tél : (67) 70.27.50
Tél : 409946

BATIMENT
S. ALBAGNAC S.A.R.L.
Route du Perthus
34700 - LODEVE
B.P. 31 - Tél. 44.15.15

E. M. C. O.
EMBALLAGE ET CONDITIONNEMENT
RECUPERATION
VIEUX PAPIERS et CARTONS
Z.I. Mas St-Pierre 34000 MONTPELLIER
Tél. 58.10.28

SO-GA-MO
SOCIÉTÉ des CARRELAGES MODERNES
Revêtements • Carrelages • Mosaïques
Plastiques • Moquettes
33, Boulevard Berthelot - 34000 MONTPELLIER
TELEPHONE : 92-02-22

le Prieuré
MONTPELLIER
31, avenue Saint-Lazare
DANS LE CALME D'UN QUARTIER PRIVILÉGIÉ DE GRANDS APPARTEMENTS CONFORTABLES
Chauffage électrique intégré, jardins, piscines, piscine, fermes et défilés, Livraison printemps 79
Blacques BorDry
IMMOBILIER
5, boulevard de l'Observatoire, Montpellier - Tél. 72.32.34

Clotures - Serrurerie de bâtiment
Entreprise
Caizergues
s.a.r.l.
MONTBLANC 34290
Tél : 98-50-66
MAURIN
Tél : 92-96-43

ELECTRICITE GENERALE
installations • fournitures
Jean MELGAR
33, chemin de la Moutte
34170 Castelnau-le-Lez
Tél : (67) 72.55.60

Vous devez savoir...

L'AIDE MEDICALE, C'EST QUOI ?

L'Aide Médicale est accordée aux personnes qui disposent de ressources insuffisantes pour faire face aux dépenses entraînées par leur mauvais état de santé ou celui d'un membre de leur famille. Pour déterminer cette impossibilité, il est tenu compte de l'importance des frais de soins.

Elle revêt deux formes :

Les soins médicaux et pharmaceutiques (dits à domicile)

Il existe deux catégories de bénéficiaires de l'aide médicale :

1° Les assurés sociaux : prise en charge en totalité ou en partie du ticket modérateur non couvert par la Sécurité Sociale.

2° Les non-assurés sociaux : prise en charge en totalité ou en partie des frais de soins pour les personnes qui ne relèvent d'aucun régime de Sécurité Sociale ou celles qui ont perdu leurs droits.

Les différentes formes d'interventions :

1 - Aide Médicale pour les frais médicaux et pharmaceutiques des malades restés en leur domicile. Ils paient leur médecin et le

pharmacien avec les feuilles délivrées par le Bureau d'Aide Sociale sans verser d'argent.

2 - prise en charge de soins spéciaux : soins dentaires, d'orthopédie, d'opticien, de rééducations, etc...

3 - Prise en charge des cotisations d'assurance volontaire à un régime de Sécurité Sociale.

Les appareils de prothèse (dentaire, auditive, visuelle, de marche, etc...)

L'assurance maladie peut couvrir les frais d'appareils nécessaires aux assurés ou aux membres de leur famille.

Leur remboursement ne peut être demandé si ces appareils ont été prescrits par un spécialiste. D'où, l'obligation de fournir un certificat médical.

Après présentation d'un devis, l'accord préalable de la caisse est exigé pour le gros appareillage. Un accord est nécessaire pour que l'Aide Médicale puisse prendre en charge la part non couverte par la Sécurité Sociale ; dans certains cas, une participation proportionnée à ses ressources peut

être laissée à la charge du malade (ou de sa famille)

L'hospitalisation

Certificat médical : prise en charge de la Sécurité Sociale - possibilité de demander l'Aide Sociale pour les 20% (une hospitalisation dont le K est supérieur à 50 est prise en charge à 100% par la Sécurité Sociale). Les frais d'hospitalisation comprennent les honoraires

des praticiens (médecins, chirurgiens, auxiliaires médicaux) et les prix de journée d'hospitalisation, ainsi que les dépenses accessoires. Le Bureau d'Aide Sociale doit être contacté avant ou pendant l'hospitalisation de l'intéressé ; il ne peut intervenir lorsque l'hospitalisation a pris fin. Il est obligatoire, pour que le Bureau d'Aide Sociale puisse prendre en charge le coût de ce séjour, que celui-ci ait lieu

dans un hôpital public et non en secteur privé.

LA CONVALESCENCE

Pour aller en maison de repos, nécessité d'un certificat médical ; prise en charge de la Sécurité Sociale pour les personnes ne pouvant pas payer les 20%. L'Aide Médicale peut également intervenir pour les frais de cure thermale.

POUR LES PERSONNES AGEES

Le Bureau d'Aide Sociale peut prendre en charge les frais d'Aide Ménagère lorsqu'un certificat médical (modèle à retirer au guichet) atteste la nécessité de cette aide. Ceci pour les personnes qui ne sont pas ou plus assurées sociales ou dont les diverses Caisses ne délivrent plus de prise en charge pour ce genre de service ; bien entendu, il est vérifié que les ressources de l'intéressé ne dépassent pas un certain plafond. C'est également le Bureau d'Aide Sociale qui peut prendre les demandes de personnes ne pouvant prétendre à aucune pension ou retraite afin de percevoir l'allocation mensuelle aux personnes âgées (65 ans ou 60 ans en cas d'incapacité au travail). C'est le cas, notamment, de personnes étrangères n'ayant jamais cotisé à une caisse de retraite. Lorsque le grand âge ou l'état de santé le nécessite, le Bureau d'Aide Sociale peut prendre en charge les frais de séjour en maison de retraite, en hospice, en résidence-foyer. Comme pour d'autres formes d'Aide Sociale, il sera vérifié que l'intéressé ne peut faire face, fût-ce avec l'aide de ses descendants, aux dépenses de ces placements. A Montpellier, afin de per-

mettre aux personnes âgées qui le désirent, de ne pas quitter leur logement, divers services ont été mis sur pied. Le Service «Opération Rénovation Logement», créé par le Bureau d'Aide Sociale, effectue les réparations nécessaires, les améliorations souhaitables dans les logements vétustes ou mal adaptés à la vie d'une personne âgée afin que celle-ci puisse poursuivre sa vie dans le cadre qui a toujours été le sien.

Dans le même esprit, c'est maintenant une douzaine de clubs du Troisième Age qui ont été créés par le Bureau d'Aide Sociale et dans lesquels les personnes intéressées peuvent soit prendre le repas de midi (ou à tarif complet, ou à prix réduit), soit passer la journée dans ces clubs où une animation faite par les hôtesse, leur propose jeux, musique, télévision et des sorties en car à prix très, très réduits. Pour se rendre à ces activités, ou à celles de l'Université du Tiers Temps, ou à toutes autres distractions, la Mairie de Montpellier a permis d'établir une carte du Troisième Age qui accorde la gratuité dans les bus de la ville, d'importantes réductions dans les salles de spectacles, ainsi que la gratuité au musée.

Enfin, pour les personnes qui habitent dans les quartiers périphériques, un car spécial : «Lou Clapas», met à leur porte les services de la Mairie et du Bureau d'Aide Sociale par la présence de deux membres du personnel de ces administrations.

Cet éloignement du centre a été compris dans différentes Administrations qui accordent la gratuité de l'installation du téléphone à leur domicile tandis que, sur demande de leur part, le Bureau d'Aide Sociale peut étudier la possibilité de leur accorder une aide pour payer l'abonnement.

Il convient de mentionner également la possibilité pour les personnes âgées d'obtenir l'exonération de la taxe télévision sous certaines conditions de ressources. Il en va de même des impôts locaux. Le Bureau d'Aide Sociale délivre aux personnes peu fortunées une allocation pour denrées et chauffage ; la délivrance d'une allocation de lavage peut également être envisagée.

Enfin, une des Assistantes du Bureau d'Aide Sociale est spécialisée dans les problèmes des personnes âgées ; elle a sa permanence au Bureau d'Aide Sociale ainsi que dans les résidences-foyers de cet organisme et dans les clubs.

ET LES HANDICAPES ?

La Carte d'Invalité, seule preuve officielle du handicap, portant le taux d'invalidité reconnu, ainsi que, pour certains handicaps, la mention «canne blanche», «cécité étoile verte», «station debout pénible», doit être demandée aux guichets du Bureau d'Aide Sociale ; il en est de même de l'allocation Compensatrice qui remplace les anciennes allocations pour «tierce personne» et pour «compensation aux infirmes travailleurs». Le dossier, établi et instruit par les soins du Bureau d'Aide Sociale, transitera ensuite vers les Commissions chargées de prendre les décisions auxquelles il sera possible d'opposer un appel. Certains cas de placement d'handicapés peuvent être examinés à certains stades des dossiers ; le personnel spécialisé du Bureau d'Aide

Sociale suit avec attention les modifications de la législation et guide les handicapés afin de leur éviter des démarches inutiles. Il en est de même du service «S.V.P. SOCIAL» autre service du Bureau d'Aide Sociale de Montpellier, où trois personnes se tiennent à la disposition du public de 10h à 12h et de 14h à 16h pour fournir les renseignements sociaux dont la population montpelliéraine peut avoir besoin ; en 1977, ce sont 3500 Personnes qui ont eu recours à ce service. Parmi les attributions du Bureau d'Aide Sociale, on peut relever aussi l'instruction des dossiers pour dispense du Service national ou allocations servies pendant la durée de celui-ci à la famille pendant la présence sous les drapeaux du soutien de famille.

INFOS PRATIQUES

Ma faible retraite me permet-elle de participer aux activités des clubs du 3e age du Centre Municipal d'Action Sociale ?

Les Clubs du Centre Municipal d'Action Sociale sont ouverts à toutes les personnes du 3e age. Ils vous accueillent de 10h 30 à 17h 30.

A Midi, un repas peut être pris au Club ou emporté chez soi.

Pour les personnes qui disposent du minimum vieillesse (12900 F. maxi de revenu pour une personne seule ou 24000 F. pour un couple) le prix du repas est de 2F. 70.

Les personnes âgées ayant des ressources suffisantes paient le repas 8F. 50. Les après-midis vous pourrez participer sans aucune formalité aux différentes animations proposées : Projections de film, télé, jeux de société, loto, cartes. A 16h un goûter gratuit est offert aux personnes présentes.

Des excursions d'une journée sont organisées pour les membres du club (visites touristiques de la région). Aucune participation financière ne vous sera réclamée.

Je désire me faire installer le téléphone gratuitement. Quelles sont les conditions et les démarches à effectuer ?

Le Centre des Télécommunications (P.T.T.) installe gratuitement le téléphone aux personnes qui remplissent les conditions suivantes :

- Etre âgées de 65 ans et plus
- Etre titulaires du Fonds National de Solidarité
- La demande d'installation du téléphone doit être déposée à l'Agence Régionale (C.R.I.T.) 374, allée Henri II de Montmorency à Montpellier sur présentation des talons de pension.

Entrant en Résidence, pourrais-je apporter mes meubles dans mon studio ?

Les studios sont meublés. Vous pouvez, cependant, en fonction de la place disponible apporter quelques meubles et objets personnels auxquels vous êtes attachés, de façon à ce que vous puissiez recréer un environnement familial et personnalisé.

Pour faire rénover gratuitement mon appartement par le Centre Municipal d'Action Sociale quelles sont les conditions et les démarches à effectuer ?

Le Centre Municipal d'Action Sociale peut rénover gratuitement les appartements des Personnes âgées de 65 ans et plus, ou des Personnes Handicapées titulaires de la Carte d'Invalidité.

Mais les bénéficiaires ne doivent pas dépasser un plafond annuel de ressources de 12900 F. pour une personne seule et de 24000 F. pour un couple.

Une demande doit être déposée au Service Social du Centre Municipal d'Action Sociale (2, rue Montpelliérêt 1er étage) et une assistante fera une enquête (voir photo 1)

Le Centre Municipal d'Action Sociale rembourse les frais d'abonnement téléphonique.

Quelles sont les Personnes qui peuvent en bénéficier ?

Quelles sont les démarches à effectuer ?

La taxe d'abonnement du téléphone est remboursée aux Personnes remplissant les conditions suivantes.

- Etre âgées de 65 ans et plus
- Etre titulaires du Fonds National de Solidarité
- Il suffit de venir s'inscrire, muni d'un talon de pension au service social du Centre Municipal d'Action Sociale (2, rue Montpelliérêt, 1er étage)
- Les bénéficiaires seront convoqués tous les deux mois pour percevoir le remboursement de la taxe d'abonnement.

Nous sommes seuls, nous souhaitons entrer dans une Résidence pour Personnes âgées. Nous craignons de ne pas pouvoir payer le prix du séjour.

Peuvent entrer en Résidence les Personnes seules ou les couples âgés d'au moins 65 ans ou de 60 ans pour certains cas d'incapacité (incapacité au travail).

Toute demande d'admission se fait sur papier libre, adressée à Monsieur le Président du Centre Municipal d'Action Sociale.

A la suite de cette demande vous serez amenés à passer une visite médicale.

Votre entrée en Résidence s'effectuera en fonction de la place que vous occuperez sur la liste d'attente. Dans chacune des Résidences un prix de journée est fixé annuellement.

Si vos ressources s'avèrent insuffisantes, vos frais de séjour pourront être pris en charge par l'Aide Sociale, soit partiellement, soit en totalité.

A cet effet, votre dossier sera établi lors de votre admission à la Résidence choisie.

LE CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

Le centre de soins infirmiers du bureau d'Aide Sociale est situé 1, rue de la monnaie. Il a été créé sous le régime de l'ancien Bureau de Bienfaisance, et pendant de très longues années, il a été dirigé par les sœurs de la Miséricorde bien connues dans notre ville pour l'action bienfaisante qu'elles y ont dispensée. Ce centre est ouvert à tout le monde. Deux infirmières diplômées y pro-

digent des piqures, pansements, etc... et se rendent également à domicile, pour apporter les soins nécessaires. A titre indicatif, 10000 piqures ont été faites en 77, et le nombre de pansements et de soins très divers est également très élevé. Toutes les dépenses nécessaires à son fonctionnement sont supportées par le B.A.S.

LE CENTRE D'HEBERGEMENT

de la ville est situé à la Paillette. Il est géré directement par l'armée du Salut sous la responsabilité du bureau d'Aide Sociale et peut recevoir 60 personnes.

Quelles sont ces personnes ? Des hommes et des femmes sans domicile fixe, sans profession définie, vivant isolément, qui sortent de l'Hôpital ou de prison, et qui sont en fait des cas sociaux au sens profond de terme.

Que leur offre-t-on ?

- l'hébergement à tarif modeste ou gratuitement
- du travail (ramassage de cartons, bricolage (voir photo))
- et l'aide nécessaire pour faciliter leur réinsertion dans la société.

L'utilité de ce centre n'est

plus à démontrer, et son extension ainsi que l'amélioration du confort sont très souhaitables.



Atelier de cartonnage de la Paillette (Centre d'hébergement).

Rénovation logement



Au 31.08.78, 76 logements de personnes âgées ont été remis en état par notre équipe ouvrière depuis le 1.1.78. Dépense moyenne 2000 F. par logement. Coût à

ce jour : 2000 F. x 76 = 152 000 F. Nous disposons également d'un crédit suffisant pour atteindre la fin de l'année sur cette base.

E.A.T.T.
route de lodève
34990 juvignac
Tél : 75.29.29
Télex : 480389

**TERRASSEMENTS
CANALISATIONS
VOIRIE**

BAURES
Salle
EXPOSITION
21, Rte de Nîmes
MONTPELLIER
Tél. 72.45.23

**SAINTAIRE
IDEAL
STANDARD**

**CUISINES
BECHER
TECHNOBOIS**

Heures d'ouvertures 9h à 12h-14h à 19h
Sauf Lundi

CITROËN

La plus belle gamme
de la 2 CV à la CX 2500 Diesel
avec les NOUVELLES VISA 4 et 5 CV

S.A. GARAGE ARRIBAT
14, Rue Vaneau
MONTPELLIER - Tél : 58.43.84

montenay s.a.
Société prestataire de services
Chauffage - Climatisation
Ascenseurs - Appareils
individuels - Traitement
des eaux - Traitement
des résidus urbains - Espaces
verts - Multi Services

Région Sud :
Bureau de l'agence :
Rue de la Mosson
Juvignac - 34000 Montpellier
B.P. 7045 Montpellier Cedex
Tél : (67) 75.35.13 ou 75.31.50

safer
LANGUEDOC - ROUSSILLON
DOMAINE DE MAURIN
LATTES (Hérault)
Tél : (67) 58.01.11 +

Adresse Postale :
Boîte Postale 1 205
34010 MONTPELLIER CEDEX

LES VOLKSWAGEN
Modèles 1979
au prix du Printemps 1978
Golf Spéciale 24 980 Frs
jusqu'au 1 / 1 / 1979

GARAGE MAS S.A.

91, Route de Toulouse
Croix d'argent
MONTPELLIER
Tél : 42.93.95 - 42.81.74

**VOLKSWAGEN GOLF.
ELLE ROULE A L'ORDINAIRE.**



pas d'augmentation
de prix pour les modèles
1979 Volkswagen et Audi

LANGUEDOC AUTOMOBILE S.A.

1550, Av. de la Justice de Castelnau
MONTPELLIER
Tél : 79.51.01 - 79.52.78

LES CLUBS

OU SONT-ILS ?			LES CLUBS :
			doivent favoriser le maintien chez vous
Centre :	2, rue Montpelliér - 34000 Montpellier 34, rue des Etuves - 34000 Montpellier	72 46 68 72 66 19	LES CLUBS :
			sont souhaités par le Conseil Municipal
Figuerolles :	1, place Agrippa-d'Aubigné-34000 Montpellier	58 88 64	LES CLUBS :
			sont confiés par la Mairie au
Boutonnet :	44 bis, rue Lakanal - 34000 Montpellier		BUREAU D'AIDE SOCIALE
			Promoteur de
Cité Mion :	Centre Social Laure Moulin 45, rue Frédéric-Bazille et 27, rue de Porto - 34000 Montpellier	92 14 48	l'action sociale
			du Conseil Municipal
Aiguelongue :	Blot 21, H.L.M. Municipaux de la Justice en septembre 78	79 53 72 54 53 72	Le Bureau d'Aide Sociale :
			conçoit les CLUBS
Lemasson :	2, rue de Ripoll - 34100 Montpellier	42 80 81	réalise les CLUBS
			anime les CLUBS
La Paillade Nord :	Cité Phobos, appart. 142 - 34100 Montpellier Les Tours Tour T-3 - 34100 Montpellier		gère les CLUBS
			il vous y attend.
La Paillade Centre :	Club la Pinède, avenue de Bologne 34100 Montpellier	75 25 80	Un autre chez vous : VOTRE CLUB
Les Aubes :	Résidence-Foyer Les Aubes, avenue St-André- de-Novigens - 34000 Montpellier	72 06 98	Renseignements complémentaires :
			5, rue Montpelliér ou S.V.P. Social, 3, rue du Petit-Paris (en octobre, 2, rue Montpelliér) ou tous organismes du B.A.S.
De quoi s'agit-il ?			

UN CLUB ?	
Lieu d'accueil, de rencontre, de détente, accessible aux personnes du 3e âge *	
Pour tous les Troisième Age... Quatrième Age...	
Vous y trouverez :	Vous y apporterez :
- une ambiance confortable et agréable	- votre souhait de retrouver des connaissances
- des repas à consommer sur place ou à emporter	- votre amitié à partager avec d'autres
- une bibliothèque	- votre désir de reconforter les isolés et les attraits
- des jeux d'intérieur ou de plein air	- votre dynamisme pour animer votre club
- la télévision	- votre bonne humeur, votre gaieté, à communiquer à tous...
- une permanence d'Assistants Sociaux ou de représentants de différents organismes compétents pour résoudre vos problèmes	
- d'autres services que vous pourriez souhaiter.	
A qui sont destinés les CLUBS ?	
- aux personnes de plus de 65 ans jusqu'à... cent ans et plus...	
- aux personnes de moins de 65 ans, si elles sont isolées et invalides.	
- accueil, jeux, télévision, bibliothèque sont, bien entendu, gratuits pour tous.	
- les repas - avec participation minime suivant situation, mais aussi payants (prix modique) pour ceux à qui un repas tout prêt peut rendre service.	
- le goûter - servi gratuitement l'après-midi.	

* Carte du 3e Age à retirer au Service des Affaires Civiles et Militaires - Bureau A - Mairie de Montpellier-Polygone - 34064 MONTPELLIER CEDEX



Georges FRECHE, Maire, Michel BELORGEOT, Adjoint et Marinette BARALE, Conseillère, avec les habitants du club des Etuves, le jour de l'inauguration.



Au club des Aubes récemment inauguré au printemps 78.



Joyeuse animation au repas de Noël où se retrouvent tous les clubs municipaux.

PRIX DES REPAS CLUBS
- Bénéficiaire de l'Aide Sociale : 2,70 F.
- Plein tarif : 8,50 F.

CLUBS OUVERTS DE 11h à 18h
sauf samedi APM et Dimanche

QUESTIONS AUX USAGERS

Pensez-vous que ces voyages à l'étranger avec une assistante sociale, soient à développer dans nos régions ? Durée du séjour ? La participation aux frais est en fonction du revenu de chacun.

LES EXCURSIONS DU TROISIEME AGE DES CLUBS PRIVES

SEPTEMBRE :

- Jeudi 21

- Le Club Albert 1er se rend à Cèrberre, départ 7h 00 au Peyrou

- Lundi 26

- Le Club La Pergola se rend sur la Côte Vermeille départ à 8h 1/4 Centre Social la Pergola

- Jeudi 28

- Le réseau Rencontre Croix d'Argent va aux Baux-de-Provence - départ à 8h 45 Centre Social Croix d'Argent
- le Réseau Rencontre Cité Gély se rend à Salon de Provence Départ à 10h 00 (Epicierie SUMA de Figuerolles)
- L'Association Laure Moulin se rend à St-Guilhem le Désert - Départ à 9h 00 de Dom Bosco

OCTOBRE :

Lundi 2

- Le Réseau Rencontre St-Anne, St Vincent se rend à Lamalou les Bains - Départ à 8h 30 Place des Arceaux (2 cars)
- Le Réseau Rencontre Dom Bosco se rend à l'Abbaye St Michel de Frigollet - départ à 9h 00 de Dom Bosco

- Lundi 9

- Le Club Cardinal de Cabrières se rend à la Ste-Baume - Départ à 8h 30 Place des Arceaux.

Jeudi 12

- Le Réseau Rencontre des Cévennes se rend à Fontaine de Vaucluse - Départ 9h 00 centre Commercial «Las Rebes»

Lundi 16

- L'association du Centre Social St-Martin se rend aux Caves de Roquefort (2 cars) - Départ 9h 00 Centre Social St Martin

Mardi 17

- Le Réseau Rencontre la Gerbe se rend à la Cité de Carcassonne - Départ à 8h 30 aux Arceaux.

CIRCUITS CLUBS BUREAU D'AIDE SOCIALE

Mois de Septembre 1978 :

Mardi 12 septembre - Circuit A, les Baux de Provence

- Club Montpelliér
- Club Laure Moulin
- Club des Etuves

Mercredi 13 septembre - Circuit F, La Salvetat

- Club Figuerolles
- Club Boutonnet

Jeudi 14 septembre - Circuit B, Vallée de l'Orb

- Club Montpelliér
- Club Laure Moulin
- Club les Aubes

vendredi 15 septembre - Circuit D, Cèrberre

- La pinède

Lundi 18 septembre - Circuit 3, Port Camargue (demi-journée)

- Club Boutonnet

mardi 19 septembre - Circuit D, Cèrberre

- Club Boutonnet
- Club Figuerolles

mercredi 20 septembre - Circuit F, La Salvetat

- Club Laure Moulin
- Club Aiguelongue

Mardi 26 septembre - Circuit E, Les Gorges de l'Ardèche

- Club Montpelliér
- Club la Pinède
- Club les Etuves.



Au départ de l'excursion du club du centre social St Martin.

LE CENTRE MARIE CAIZERGUES

Le Bureau d'Aide Sociale ajoute à ses nombreuses oeuvres, une maison d'accueil pour cas sociaux.

Ce centre «Marie Caizergues» situé au Nord Est de Montpellier regroupe plusieurs bâtiments d'époque renaissance, entourés d'un parc et de plusieurs cours intérieures.

Cet établissement structuré et rénové, tout en conservant son style, peut accueillir 90 filles et garçons placés par divers organismes aux fins de rééducation, encadrés par une équipe d'éducateurs-médecins-psychologues. Ces enfants vivent dans ce foyer en groupe de 8 à 10 ans - assemblés suivant leurs âges et leurs aptitudes propres. Récemment, grâce aux

efforts financiers du Bureau d'Aide Sociale, un foyer pour jeunes filles en réinsertion sociale s'est ouvert afin de pouvoir continuer les efforts éducatifs commencés dans les groupes des jeunes.

La dynamique de réinsertion sociale doit effectivement aboutir à une authentique ré-introduction de l'individu dans la société, dans le monde relationnel, le travail et l'activité professionnelle.

La relation entre éducateurs et résidents tient compte de plusieurs facteurs :

- disponibilité permanente favorisant l'écoute, respecter la demande de chaque personnalité;
- participation des jeunes aux diverses activités (cui-

sine, ménage, décoration des chambres, personnalisation des lieux individuels et collectifs)
- responsabilité d'un certain nombre de tâches : bibliothèques, budget gestion et entretien du matériel.

Cette participation, promulguée par les éducateurs et acceptée par les jeunes, à ces différentes structures participe de la compréhension des mécanismes institutionnels de la communauté, mécanismes auxquels ils seront amenés à être confrontés plus tard dans leur vie sociale et professionnelle. Elles seront amenées ainsi à une véritable future réinsertion.

M. T. FRAYSSINET
Conseillère

LES RESIDENCES



Repas de Mardi-Gras préparé et servi par le collège hôtelier de la Colline.

• La Résidence de CAMPERIOLS est prévue pour accueillir 220 personnes valides, elle est entourée d'un jardin et située dans le quartier de Celleneuve qui a conservé son caractère de village.

• La Résidence MONTPELLIERET, susceptible d'accueillir 80 personnes valides, est au coeur du Montpellier historique. Ses vieilles pierres, rénovées, ne

peuvent que séduire les amoureux d'architecture.

• La Résidence LES AUBES accueille quant à elle, 90 pensionnaires valides ou semi-valides. Installée au bord du Lez, dans un parc de trois hectares, elle séduira les amateurs de calmes promenades.

• La Résidence SAINT-COME reçoit uniquement 60 personnes semi-valides à la limite de la ville et de la cam-

pagne avec un parc, près de la route de Ganges.

• La Résidence PAUL-VALERY route de Lavérune, reçoit dans un quartier vivant et jeune, 100 pensionnaires valides ou semi-valides. Toutes ces Résidences sont composées de Studios ou d'appartements de deux pièces suivant qu'il s'agit de personnes seules ou de couples.



La chorale de la Résidence Camperiols au cours du repas de Mardi-Gras



Maisons Balency

Votre meilleur choix dans la vie

Entreprise Gaston OLIVE

Concessionnaire exclusif pour L'Hérault

Bureau de vente et exposition de modèles
227, rue des Escarceliers 34000 MONTPELLIER Tél : 75.41.40

Pour recevoir une documentation gratuite, retourner ce coupon à
Entreprise Gaston OLIVE - MONTPELLIER

Nom :
Prénom :
Adresse : Tél :
Possède un terrain : oui non
Lieu de construction envisagé :

Environnement Général Hydraulique

Siège social : Route de Carnon - 34000 Montpellier-Lattes
Agence : 354, chemin du Mas de Cheylon - 30000 Nîmes

— Hydraulique industrielle
— Hydraulique agricole
— Environnement espaces verts
— V.R.D., Réseaux enterrés

NÎMES : Tél : 01-80-84
MONTPELLIER : Tél : 92-45-93

A compter du 1er Septembre 1978,
NOUVEAU PLAFOND du Livret «A»
41.000 francs
à 6,50% exonéré d'impôt
Dans toutes les agences de la
CAISSE D'EPARGNE & DE PREVOYANCE
«Là où est l'Ecureuil»



ENTREPRISE **MAZZA**
RICARDO S.A.
34630 SAINT-THIBÉRY
Travaux Publics - Routes
Carrières - Terrassements
Tél : 76-90-55



rogier

TRAVAUX PUBLICS • ADDUCTION D'EAU
ASSAINISSEMENT • GAZ
ROUTES VRD

1, avenue Lepic, 34 Montpellier
Tél : (67) 42-45-99

éd. Rogier ing ETP

DIRECTION REGIONALE DU SUD EST

Quartier Realpanier - 84140 Montfavet
Tél : (90) 32.90.24 - Télex 431007

Agence de BEZIERS
7, Rue Paul Héroult
Tél. (67) 76.22.09

CITRA - FRANCE

- ADDUCTION et ASSAINISSEMENT - VRD
- GENIE CIVIL (Ouvrages d'art, Constructions industrielles)
- BATIMENT

CE MOIS CI : LE QUARTIER DE L'AIGUELONGUE

Quartier jeune, peuplé par une population aux origines sociales très différentes, l'Aiguelongue, par ses luttes mais aussi par le biais des fêtes et des rencontres sportives s'est très vite affirmé. Conséquence de l'action soutenue de l'Association Pour le Développement du Quartier Aiguelongue (créé en 1964) les premiers équipements ont été créés, en particulier une permanence sociale et médicale de la D.D.A.S.S. et un foyer de jeunes subventionnés par la Caisse d'Allocations Familiales, par contre d'autres actions n'ont pas abouti, comme par exemple, celle visant à l'édification d'un terrain de sport ou à l'amélioration de la qualité des logements H.L.M. et sont encore au cœur des revendications des associations du quartier. A ce propos, il est intéressant de noter que l'ADQA poursuivait un double but revendicatif et «récréatif», alors que les associations qui existent à l'heure actuelle se sont partagées les tâches. La raison en est simple et peut servir de leçon à tous les comités de quartier qui ont écos à Montpellier avant et après les élections de mars 1977 : une association qui devient tentaculaire à force de secteurs nouveaux épuise ses responsables par une sorte de phénomène de «bureaucratisme», note toute action spontanée et, ce qui est tout aussi grave, risque de donner naissance à des «notables de quartier» contrôlant et orientant seuls la vie associative. L'A.D.Q.A. n'a pas échappé à ce cycle, à force de vouloir tout faire dans tous les domaines elle a vu ses militants, déçus et fatigués, la désertir progressivement et puis ses activités peu à peu décliner jusqu'au moment où

il n'est plus resté que le foyer de jeunes et d'éducation populaire. Celui-ci devenu groupe d'animation de l'Aiguelongue en 1974 a alors décidé de se consacrer principalement aux problèmes de l'enfance et de l'adolescence, et au tirage d'un journal de quartier «VIVRE A L'AIGUELONGUE», véritable lien entre les habitants et leurs organisations. Parallèlement d'autres associations se sont développées et ont pris en charge certaines activités de l'ex-A.D.Q.A. : l'Union Sportive Aiguelongue (deux équipes de Foot), le Club Ateliers d'enfants (projet des plus jeunes), et le Comité d'Animation (fêtes, kermesses et concours de pétanque). Au niveau du cadre de vie, deux associations ont, très largement, contribué à poser les problèmes. L'une, la Confédération Syndicale du Cadre de Vie est surtout implantée sur les H.L.M. et ses interventions ont porté sur la nécessité de rénover les logements de la Cité Aiguelongue, l'augmentation de la fréquence des bus, la gratuité totale de l'école jusqu'à 16 ans, etc... L'autre, l'Association pour la défense de l'environnement du quartier de l'Aiguelongue, s'est attachée, comme l'indique son sigle à conserver au quartier son caractère de poumon en s'opposant à toutes les opérations, entre autres immobilières, qui dénatureraient ce secteur particulièrement vert de Montpellier. Cette différenciation au niveau des buts entre les associations n'a pas provoqué, contrairement à ce que l'on pourrait croire, de cloisonnement dans l'action : pour bien des revendications celles-ci se sont retrouvées solidaires, citons pour mémoire l'affaire

du bassin de natation où leur détermination a empêché la municipalité DELMAS de supprimer la piscine mobile située au cœur de la Cité Aiguelongue, la défense des cinq mères de famille inculpées pour être aller demander des explications à la Directrice de l'Ecole Primaire après une punition infligée à leurs enfants, et, plus près de nous, l'enquête réalisée en commun pour appuyer la demande de création d'une halte garderie. Pour terminer ce tour d'horizon du quartier, je vais quand même dire quelques mots de notre association : le Groupe d'animation de l'Aiguelongue. Comme je l'ai dit plus haut, nous poursuivons deux buts, l'un est l'ouverture permanente aux problèmes de jeunes et l'autre le désir de créer à travers notre journal «VIVRE A L'AIGUELONGUE» les liens indispensables entre tous les habitants. Pour réaliser notre premier objectif nous avons fait le choix de nous intéresser aux seuls enfants de la Cité H.L.M. pensant qu'avec des moyens limités il ne nous était pas possible d'envisager une action plus large... Ces choix nous imposent, dans notre pratique, un certain nombre d'orientations tant au niveau de l'animation elle-même que de l'organisation. L'animation ? Nous l'avons voulu adaptée aux circonstances et plus encore aux problèmes. Aux circonstances, c'est à dire suivre un groupe de jeunes particuliers en essayant de répondre à ses besoins : ce peut être une conversation un soir au local, un conseil dans une démarche administrative ou plus simplement une activité de plein air... Aux problèmes, c'est à dire privilégier le contact, la discussion, plutôt que la décision autoritaire, bien cons-

cients que cette voie difficile est la seule qui puisse convenir dans un quartier qui souffre du manque d'équipements éducatifs et où les gosses sont dans la rue, livrés à eux-mêmes. Cette orientation en matière d'animation trouve un écho dans la manière dont nous essayons d'organiser notre association. Il n'est en effet pas question, dans un quartier populaire, où de nombreuses familles sont touchées par le chômage de pratiquer, pour nos activités, des tarifs élevés. Nous fonctionnons donc avec un budget à peine équilibré, alimenté par quelques subventions, par le produit des fêtes, par les ventes du journal de quartier... et par les animateurs. En effet, ceux-ci sont non seulement bénévoles mais paient également pour chaque activité une quote-part calculée en fonction de leurs revenus. Nous tenons d'ailleurs à ce geste, car il a pour nous une valeur militante.

Comment nous contacter ? Enfin le deuxième objectif, l'impact de notre journal de quartier se trouve renforcé par cette «tribune libre» et je ne saurais que trop recommander aux gens qui s'intéressent à notre action et plus particulièrement à ceux de l'Aiguelongue de nous contacter au Bât 5, Cité Aiguelongue, tous les soirs de 18h 30 à 19h 30 sauf les samedi et dimanche. Pour le Groupe d'Animation de l'Aiguelongue Le Président André BREL

Nous remercions tous nos lecteurs de répondre aussi nombreux au journal. Toutefois, puisque ce bulletin municipal a des limites de pagination, nous demandons à nos correspondants de différencier (dans la longueur) une lettre de «Courrier» et une lettre de «Tribune Libre». Pour ce faire, ils peuvent s'adresser à Michel GUEORGUEFF et son équipe, en Mairie, poste 285 ou 275.

Société
BUREAUTYPE
Librairie-Papeterie
DOMINIONE
Place St-Denis
92.65.35 6, Rue Leenhardt
92.53.83
MONTPELLIER
Matériel de bureau et à calculer
Matériel de bureau et à calculer
Matériel de bureau et à calculer
Matériel de bureau et à calculer
Matériel de bureau et à calculer

MIDIPLEX
11 ter, rue Pierre - Fermaud
Usinage et Chaudronnerie
de feuilles plastiques
PVC • ABC • ALUGLAS
PERSPEX Polycarbonate
DE LA PIÈCE UNITAIRE
AUX PIÈCES DE SÉRIE
une équipe est à votre service
Téléph. : (67) 58.68.31
MONTPELLIER 34100

CETI
CENTRE EXPERIMENTAL
DE RECHERCHES ET D'ETUDES
DU BATIMENT
ET DES TRAVAUX PUBLICS
Analyses, Essais en laboratoire
et en situ, Contrôles,
Recherches, Etudes théoriques
et expérimentales, Conseil
assistance technique,
Formation professionnelle
Soils et Fondations
Bâtiments, Génie Civil
Routes, Aérodromes, Ports
Matériaux et composants
Structures
2312, Bld Paul Valéry
34100 Montpellier
Tél. : 42.59.55

On nous écrit

« Il est plus facile de trouver de l'or en barre entre midi et deux que de trouver un appartement » c'est ce que nous avons pu entendre dans une Agence Immobilière. Octobre, mois de rentrée, les étudiants (entre autre) cherchent à se loger c'est notre cas ; avec cette particularité que nous sortir du «ghetto» des quartiers universitaires dans lesquels la vie se résume

en : Cité U - Fac - Restaurant U. On y étouffe rapidement certains s'y adaptent. Nous sommes là pour plusieurs années dans une ville, autant vivre avec elle... Nous avons donc cherché à nous loger en ville ; si possible à plusieurs : les frais de logement étant alors réduits. Comment s'y prendre ? Cer-

tains étudiants y parviennent en reprenant un appartement libéré par un ami, d'autres plus pressés se tournent vers les agences malgré les frais que cela entraîne. Nous cherchons justement à éviter cela en recherchant systématiquement les appartements susceptibles d'être loués directement au propriétaire : faire du «porte à porte». Apparemment, les appartements inoccupés ne semblent pas manquer. Mais une fois les renseignements pris une multitude de problèmes se présente à nous : ils sont le plus souvent à vendre ou en réparation. D'autres sont effectivement à louer mais à des prix tellement inabordable qu'ils doivent rester inoccupés pendant l'année, le propriétaire possédant ce type d'appartement pouvant se permettre des revenus en moins. D'autres encore sont insuffisamment occupés (une personne habitant dans 10 pièces...)

D'autre part, du fait de travaux de voirie ou autres qui doivent être effectués dans l'avenir certains logements se voient dans l'impossibilité d'être loués ou vendus et restent inoccupés souvent pendant assez longtemps du fait du manque de crédit pour les

réaliser. Ne serait-il pas possible d'y loger au moins jusqu'à l'arrivée des crédits ? On trouve d'autres logements par immeuble entier même qui ne peuvent être loués du fait de problèmes juridiques ou administratifs... Ne serait-il pas possible là aussi de trouver des solutions d'attente ? Le problème est posé. D'un côté des logements existent, d'un autre des gens cherchent à se loger ; les solutions devraient donc être simples ; mais elles sont entravées par les administrations, la juridiction et les montants excessifs des loyers qui ne va pas arranger la libération des loyers prochaine»

DES ETUDIANTS

La ville vient de voter sa participation au Centre d'Information sur le logement, Passage Lonjon.

INTERDICTION DE VENTE D'OBJETS NAZIS

« A sa reprise d'activité, le Bureau de l'Union Héraultaise des associations d'A.C. et V.G., filiale de l'Union Fédérale, a pris connaissance, le mercredi 13 septembre de votre lettre du 3 août et de l'arrêté municipal interdisant l'exposition et la vente de tous objets rappelant le régime nazi.

Pleinement satisfaits, nous vous félicitons de votre heureuse initiative et vous remercions bien chaleureusement de nous en avoir informés. Elle ne peut que donner satisfaction à chacun des membres de l'Union Héraultaise qui ont eu, entre 1939 et 1945 à souffrir des exactions commises par ce régime abhorré. Par ce même courrier, j'informe l'Union Fédérale de

vos heureuses décisions ; elle pourra, étant connue, servir d'exemple. A l'expression de notre satisfaction et de notre reconnaissance, je me permets de joindre, Monsieur le Maire, celle de nos remerciements et de mes respectueuses salutations.

Vice Président
Marius AVERSENG

«La Lunière»
72, rue d'Artois
34200 SETE

Union Héraultaise des Associations d'Anciens Combattants et Victimes de guerre
Bd Victor Hugo-Montpellier
Tél. 72.52.64

«Un Centre d'Accueil pour Adolescents Marginaux et, ou Toxicomanes, est ouvert de 14h à 19h du lundi au Vendredi inclus, 1, rue Durand-Montpellier. Notre Equipe peut apporter aux jeunes marginaux et/ou toxicomanes, des possibilités thérapeutiques (soins, désintoxication...) qui seront données soit au centre même, soit ailleurs dans un autre maillon de la «chaîne thérapeutique». Ce centre répondra, d'une part à la demande d'information des parents, éducateurs, élèves, professeurs sensibilisés aux problèmes de la drogue.

Il aura pour mission, d'autre part, d'assurer les relations avec les différents hôpitaux de la ville, les centres de post-cure spécialisés en toxicomanie, les organismes officiels et sociaux, les associations sensibilisées à ces questions, et les médecins. L'équipe se propose de vous rencontrer, sur votre demande».

Pour l'Equipe ;
CENTRE D'ACCUEIL
«L'ARC EN CIEL»
1, rue Durand
34000 MONTPELLIER
Tél. 92.19.00

Banque Populaire du Midi
A MONTPELLIER :
6 agences à votre service



**photo
ciné
labo**

1

10, Bd. Jeu de Paume. Tél. (67) 58.64.77

...c'est une surface de 400 m², consacrée à la photo, au cinéma, au labo, avec le meilleur dans chaque catégorie. Professionnels et amateurs avertis connaissent bien ce magasin, où ils savent trouver tout ce dont ils ont besoin aussi bien en matériel qu'en produits labo. Un laboratoire de démonstration fonctionne également dans ce magasin.



**photo
ciné
labo**

2

12, Bd. Ledru-Rollin. Tél. (67) 92.96.67

...c'est le petit frère de GPG 1, plus particulièrement adapté à l'amateur : développement et tirages de photos, pellicules, appareils et petit matériel photo et cinéma, c'est ce qu'on trouve dans ce magasin.



**photo
ciné
labo**

3

3, Passage Bruyas (sortie Gaumont). Tél. (67) 72.38.63

...c'est le dernier né ! Tout récent et déjà plein d'ambition, il ne désemplit pas depuis son ouverture. Au cœur de la ville, tout contre la Comédie, on y retrouve l'accueil et les conseils qui font la réputation de GPG, et un grand choix de matériel photo/cinéma, pour tous les goûts et toutes les bourses.



1-2-3

la plus grande surface
photo/ciné/labos de la région.

Centre Commercial

Géant Casino

sur l'autoroute, sortie Montpellier-sud

avec Cafétéria

LE TRANSPORT DES HANDICAPES PAR LE G.I.H.P. LANGUEDOC-ROUSSILLON

Le Groupement pour l'Insertion des Handicapés Physiques a implanté depuis une dizaine d'années un Service Transport spécialisé sur la ville de Montpellier.

A partir d'un véhicule conduit par un chauffeur à temps plein, les handicapés ont pu être transportés à l'origine uniquement sur leur lieu de travail.

Très vite, ce Service devait prendre une extension telle que des demandes correspondant à des besoins précis affluaient de tous côtés. Plusieurs organismes locaux ont apporté leur aide dès la première heure soit pour l'équipement, soit pour le fonctionnement du Service. Dès le mois d'avril 1977, la nouvelle municipalité de Montpellier soutient le Service Transport du G.I.H.P. auquel elle apporte un appui et une aide qui lui permettent un développement complet sur la ville de Montpellier.

C'est ainsi qu'à l'heure actuelle, le parc automobile

est constitué par huit minibus spécialement aménagés pour transporter des personnes handicapées (plan incliné pour monter les fauteuils roulants, système d'arrimage au sol, etc.).

Pour donner un exemple du nombre de trajets effectués à l'heure actuelle :

- en novembre 1977 :

1380 transports ont été effectués durant le mois ;

13500 kilomètres ont été parcourus par les véhicules sur la ville.

- en avril 1978 :

1100 transports ont été effectués ;

18200 kilomètres ont été parcourus

Rappelons que les catégories de personnes transportées qui n'étaient qu'au début que des handicapés physiques, ont pu s'étendre aux handicapés mentaux, personnes du troisième âge, à tous les accidentés tempo-

raires ou définitifs, en résumé, à toutes les personnes ne pouvant utiliser les

transports en commun pour des raisons quelconques.

Ajoutons également, que le service qui, jusqu'en 1977 n'avait été mis à la disposition des utilisateurs que pour un usage (cours, lycée, faculté, travail professionnel) peut, maintenant, s'étendre à tous les besoins tels que courses, loisirs, etc. Si le Service Transport du G.I.H.P. a pu démarrer grâce au Conseil Général de l'Hérault, à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Montpellier, à la Caisse d'Allocations Familiales et à des organismes privés, il faut dire qu'aujourd'hui il continue à fonctionner avec l'aide de tous ses organismes mais qu'il est porté à bout de bras par la municipalité de la ville qui apporte son aide inconditionnelle au G.I.H.P. Languedoc-Roussillon.

Tout problème, tout obstacle intervenant dans la poursuite de ce Service vital et essentiel dans l'existence d'un handicapé a toujours été soumis à la municipalité de la ville comme au Conseil Général du département où le G.I.H.P. a trouvé un écho parfait.

L'Etat, par l'intermédiaire du Ministère des Transports, a accordé, l'an dernier, une subvention de F. 120 000,00 à titre expérimental qui a permis de compléter les aides précédemment nommées.

Malheureusement, cet apport a été refusé pour le présent exercice en raison de l'aspect non expérimental

du transport de Montpellier.

Or le nombre de demandes ne cesse d'augmenter et le G.I.H.P. s'est trouvé dans l'obligation de faire appel, une fois encore pour l'exercice 1978 au Conseil Général de l'Hérault et à la Ville de Montpellier qui ont

accepté d'accorder une rallonge.

Groupement pour les intellectuels handicapés physiques.

**Résidence Rimbaud-Pompignan
Bat. 16. 34000
MONTPELLIER**



Le parc automobile du G.I.H.P. entretenu par la ville de Montpellier.



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Directeur de la Publication :
Michel GUEORGUEFF

Conception : O.F.R.E.S.

Promotion :
Messieurs UZAN et ANDERSEN
Mairie de Montpellier

Reportage photographique :
Mairie de Montpellier

Coordination :
Chantal KIMMERLIN

Imprimerie spéciale de l'O.F.R.E.S.

Nous remercions vivement les commerçants, artisans, industriels qui ont participé à la parution de ce Bulletin.

...venez visiter la Maison Exposition Cosmos

Pour le prix d'un appartement, vous pouvez devenir propriétaire d'une vraie maison de vacances, loin du bruit et des voisins gênants : Les Maisons Cosmos vous offrent, pour des prix très compétitifs (de 123 000 F à 257 000 F*), une construction de qualité, le choix entre plus de 20 modèles, et une assistance administrative, foncière et financière complète. Pour en savoir davantage, venez visiter la maison exposition de Portiragnes près de Béziers ou le Centre Information de : Montpellier, 11 bis, rue de la Loge - Tél. 72.36.33

* prix indicatifs au 1 / 5 / 78.

bon pour une
documentation
gratuite

en retournant ce coupon à l'adresse indiquée ci-contre
Montpellier - 11 bis Rue de la Loge

Nom

Adresse

Tél.

Je cherche un terrain vers Je possède un terrain à

**MAISONS
COSMOS**



LA GRANDE BRASSERIE

RESTAURANT
Place de la Comédie
MONTPELLIER
Tél : 72.13.70

Club « Le S'himmers »
au sous-sol

ROLS S.A.
9, Rue Charles Richet
Zone industrielle du Capiscot
34500 BEZIERS
Tél : (67) 76.28.58

MATERIEL POUR ENTREPRISES
DE BATIMENT ET DE
TRAVAUX PUBLICS

CONCERTS pour la saison 78-79

Mercredi 15 Novembre 1978 à 21h

SANTOS-CACERES
duo de guitares

Vendredi 17 Novembre 1978 à 21h

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE BERLIN (R.D.A.)
sous la direction de Günter HERBIG

Samedi 25 Novembre 1978 à 21h

NEUVIEME SYMPHONIE de BEETHOVEN
avec Christiane EDA PIERRE, Michèle VILMA, Jean DUPOUY et Georg PAPPAS
La Chorale Orfeon Pamplones et Orchestre Municipal du Théâtre d'Avignon

mardi 5 Décembre 1978 à 21h

François DUCHABLE Pianiste

Mardi 13 Décembre 1978 à 21h

Yury BOUKOFF, Pianiste

Mercredi 10 Janvier 1979 à 21h

L. MOSCA-Juan LINARES
duo de piano et violon

Mardi 23 Janvier 1979 à 21h

TRIO M.C.P.
Bernard MAUPPIN, Violoniste, Susan CAMPBELL, Pianiste, Yves POTREL, Violoncelliste
Violon, piano et violoncelle

Jeudi 8 Février 1979 à 21h

GOLDEN GATE QUARTET
Groupe de Chanteurs Américains accompagnés de leurs musiciens.

Jeudi 15 Février 1979 à 21h

ORCHESTRE REGIONAL PROVENCE-COTE D'AZUR
sous la direction de Philippe BENDER, soliste Henri REVELLI, Violoniste

Jeudi 1er Mars 1979 à 21h

Joseph SUK et Jorg DEMUS
duo de violon et piano

Mardi 6 Mars 1979 à 21h

BILLARD-AZAIS
duo de pianos

Jeudi 8 Mars 1979 à 21h

ENGLISH CHAMBER ORCHESTRA WIND ENSEMBLE

Vendredi 16 Mars 1979 à 21h

ENSEMBLE INSTRUMENTAL ANDREE COLSON

Mercredi 21 Mars 1979 à 21h

Jeremy MENUHIN, Pianiste

Mardi 8 Mai 1979 à 21h

DONG SUK KANG, Violoniste